

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

UNIVERSITE DE YAOUNDE II

IFORD



**INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE
DEMOGRAPHIQUES**

**PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE
DES MENAGES PAUVRES
EN MILIEU URBAIN :
LE CAS DE YAOUNDE**

Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du :

Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Démographie (DESSD)

Option : Collecte et Analyse des Données

Présenté et soutenu par :

MEBARA SYLVAIN TATIEN

DIRECTEUR : Dr. AKA KOUAME

Chargé de cours

LECTEUR : M. OMAR MERABET

Enseignant

Yaoundé, Novembre 2001

MO1418

DEDICACE

A mes filles :

- Ebeᅇᅇ Mebara Tatiana,
- Mekongo Mebara Stéphanie,

Je ᅇᅇᅇ ce travail.

REMERCIEMENTS

La conception et la réalisation de cette étude n'auraient pas abouti sans l'encadrement, l'aide, et le soutien de certaines personnes. Je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude :

- au Dr. AKA KOUAME, qui n'a ménagé aucun effort pour m'initier dans les méandres de la méthodologie et des analyses statistiques ;

- à M. OMAR MERABET, qui a su m'orienter dans les aspects conceptuels de la recherche. De lui, je garde l'image d'un enseignant d'une très grande disponibilité.

Je voudrais ensuite remercier le gouvernement camerounais par le canal du MINPAT, de qui, j'ai obtenu une bourse pour l'accomplissement de mes études à l'IFORD.

Mes remerciements vont également à l'endroit de tous les enseignants de l'IFORD, pour leur encadrement tout au long de mes deux années de formation.

A ma mère MEBARA NDZENGUE Marguérite, je dis merci.

Je m'en voudrais de ne pas remercier tous mes camarades de promotion avec qui j'ai développé un esprit de fraternité, d'entente et de franche collaboration.

Je voudrais aussi remercier tous mes amis et membres de ma famille, pour leur affection et leur soutien moral.

Enfin, A tous ceux qui sont intervenus de près ou de loin à ma formation et à l'accomplissement de cette recherche, je dis merci.

Yaoundé, Novembre 2001

Sylvain MEBARA

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AFCM : Analyse Factorielle des Correspondances Multiples

AFCS : Analyse Factorielle des Correspondances Simples

BEAC: Banque des Etats de l'Afrique Centrale

BM : Banque Mondiale

CDSR-AC : Centre de Développement Sous-Régional pour l'Afrique Centrale

DSA : Dimension Sociale de l'Ajustement

DSCN : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale

DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

EBC : Enquête Budget Consommation

ECAM : Enquête Camerounaise auprès des Ménages

EDS : Enquête Démographique et de Santé

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

FMI : Fonds Monétaire International

IDH : Indicateur de Développement Humain

IFORD : Institut de Formation et de Recherche Démographiques

IPC : Indicateur de Pénurie de Capacité

IPH : Indicateur de Pénurie Humaine

MINPAT : Ministère des Investissements Publics et de l'Aménagement du Territoire

PIB : Produit Intérieur Brut

PNB : Produit National Brut

PNUD : Programme des Nations pour le Développement

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

	Pages
Tableau 0.1 : Evolution de quelques indicateurs économiques.....	4
Tableau 1.1 : Consommation par type de produit selon le niveau de vie (1993).....	13
Tableau 1.2 : Consommation par type de produit selon le niveau de vie (1996).....	14
Tableau 2.1 : Taux de réponses et de non réponses selon les variables.....	31
Tableau 2.2 : Groupes d'âges des chefs de ménage en comparaison avec ceux du RGPH-1987.....	36
Tableau 2.3 : Groupes d'âges des membres en comparaison avec ceux du RGPH-1987.....	37
Tableau 3.1 : Variation du risque de pauvreté des ménages selon le sexe du chef de ménag.....	47
Tableau 3.2 : Variation de la pauvreté selon l'âge du chef de ménage.....	49
Tableau 3.3 : Variation du risque de pauvreté des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	50
Tableau 3.4 : Variation du risque de pauvreté des ménages selon le statut matrimonial.....	52
Tableau 3.5 ; Variation de risque de pauvreté selon le statut de résidence.....	53
Tableau 3.6 : Variation du risque de pauvreté selon le type de ménage.....	55
Tableau 3.7 : Résultats de la régression logistique.....	56
Tableau 3.8 : Variation de la pauvreté des ménages selon leur taille.....	59
Tableau 3.9 : Variation du risque pauvreté des ménages selon le statut de logement.....	60
Tableau 3.10 : Variation du risque pauvreté des ménages selon le type de logement.....	61
Tableau 4.1 : Modalités des variables du modèle.....	64
Tableau 4.2. : Premier axe factoriel.....	67
Tableau 4.3 : Deuxième axe factoriel.....	67
Tableau 4.4 : Troisième axe factoriel.....	68
Tableau 4.5 : Premier axe factoriel.....	69
Tableau 4.6 : Deuxième axe factoriel.....	70
Tableau 4.7 : Troisième axe factoriel.....	70
Tableau 4.8. : Premier axe factoriel.....	72

Graphique 2.1 : Schéma d'analyse.....	24
Graphique 2.2 : Distribution des chefs de ménage par âge.....	33
Graphique 2.3 : Distribution des autres membres du ménage par âge.....	33
Graphique 2.4 : Pyramide des âges des chefs de ménage.....	34
Graphique 2.5 : Pyramide des âges des autres membres du ménage.....	35
Graphique 2.6 : Distribution des effectifs des chefs de ménage par groupe d'âges.....	36
Graphique 2.7 : Distribution des effectifs des autres membres du ménage.....	37
Graphique 3.1 : Niveau de pauvreté du ménage.....	45
Graphique 3.2 : Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage.....	46
Graphique 3.3 : Répartition des ménages selon l'âge du chef de ménage.....	48
Graphique 3.4 : Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	49
Graphique 3.5 : Répartition des ménages selon le statut matrimonial du chef de ménage.....	51
Graphique 3.6 : Répartition des ménages selon le statut de résidence du chef de ménage.....	52
Graphique 3.7 : Répartition des types de ménage.....	54
Graphique 3.8 : Répartition des ménages selon leur taille.....	58
Graphique 3.9 : Répartition des ménages selon le statut de logement.....	59
Graphique 3.10 : Répartition des ménages selon le type de logement.....	61
Graphique 4.1 : Premier plan factoriel des caractéristiques des chefs de ménage.....	68
Graphique 4.2 : Premier plan factoriel des caractéristiques des ménages.....	71
Graphique 4.3 : Premier plan factoriel de la structure des ménages.....	73

SOMMAIRE

	Pages
Introduction générale.....	1
PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE.....	6
Chapitre 1 : Revue de la littérature.....	7
1.1 - La pauvreté : un concept multidimensionnel ?.....	7
1.2 - Comment mesurer la pauvreté ?.....	9
1.3 - Quelques caractéristiques sociodémographiques contribuant à décrire la pauvreté des ménages.....	14
1.3.1 – <i>Caractéristiques des chefs de ménage et Pauvreté.....</i>	14
1.3.2 – <i>Structure des ménages et pauvreté : une approche par le cycle de vie familiale.....</i>	16
1.3.3- <i>Caractéristiques des ménages et pauvreté.....</i>	17
Chapitre 2 : Modèle de construction du profil de pauvreté recherché....	20
2.1 – Définitions opératoires des concepts.....	21
2.2 – Cadre conceptuel.....	22
2.3 – Hypothèses.....	25
2.4 – Sources et qualité des données.....	25
2.4.1 – <i>Sources de données.....</i>	25
2.4.2 – <i>Critique des sources de données.....</i>	30
2.5 – Présentation des variables.....	38
2.5.1 – <i>Construction de la variable «niveau de pauvreté des ménages ».....</i>	38
2.5.2 – <i>Les caractéristiques sociodémographiques des ménages.....</i>	40
2.6 – Méthodes d'analyse.....	40
2.6.1 – <i>Evaluer le niveau de pauvreté des ménages.....</i>	41
2.6.2 – <i>Caractérisation des ménages pauvres.....</i>	42

DEUXIEME PARTIE : APPLICATIONS STATISTIQUES

ET VERIFICATION DES HYPOTHESES.....43

Chapitre 3 : Caractéristiques sociodémographiques

et relations avec la pauvreté des ménages à Yaoundé.....44

3.1 – Caractéristiques des chefs de ménage et de pauvreté	45
3.1.1 – <i>Le sexe</i>	44
3.1.2 – <i>L'âge</i>	47
3.1.3 – <i>Le niveau d'instruction</i>	49
3.1.4 – <i>Le statut matrimonial</i>	50
3.1.5- <i>Le statut de résidence</i>	52
3.2 – La structure des ménages.....	53
3.3 – Les caractéristiques des ménages.....	57
3.3.1 – <i>La taille du ménage</i>	57
3.3.2 – <i>Le statut d'occupation du logement</i>	59
3.3.3 – <i>le type de logement</i>	60

Chapitre 4 : Profil sociodémographique

des ménages pauvres à Yaoundé.....63

4.1 – Caractéristiques des chefs de ménage prises ensemble et pauvreté.....	65
4.2 – Caractéristiques des ménages prises ensemble et pauvreté.....	69
4.3 – Structure des ménages et pauvreté	71

Synthèse des résultats, discussion et conclusion générale.....75

Références bibliographiques.....	80
Annexe 1.....	87
Annexe 2.....	91
Annexe 3.....	96
Annexe 4.....	101

INTRODUCTION GENERALE

D'après les estimations de la Banque Mondiale (2000/2001), 1,2 milliards d'êtres humains souffrent encore de pauvreté dans le monde. Selon la même source, les régions les plus touchées sont l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud qui comptent respectivement 24,3% et 43,5% d'individus vivant avec moins d'un dollar par jour. Cette frange de la population qui ne parvient pas à satisfaire ses besoins essentiels connaît un développement humain limité. A titre d'illustration, l'espérance de vie à la naissance pour l'ensemble des pays développés est estimée à 74,3 ans alors qu'elle n'est que de 50,9 ans en Afrique subsaharienne (PNUD, 2000). De même, le taux brut de scolarisation évalué à 82,0% dans l'ensemble des pays développés n'est que de 42,0% en Afrique subsaharienne (PNUD, 2000). Ces indicateurs du développement humain peu élevés en Afrique réduisent les choix des individus et rendent difficiles tout épanouissement.

Le Sommet mondial sur le développement social de Copenhague (1995) a contribué à sensibiliser les Etats sur les dangers de la pauvreté. Il est ressorti des propositions formulées, que les études sur la pauvreté doivent être stimulées et encouragées dans la perspective de sa réduction. La majorité des Etats de l'Afrique subsaharienne ont adhéré à l'initiative « 20/20 » qui consiste à affecter 20% du budget national et 20% des aides publiques au financement des services sociaux essentiels (**DSRP** cité par Merabet, 2001). Cette option a été réitérée lors du Sommet mondial sur le développement social de Genève (2000). La Banque Mondiale quant à elle, suggère de mener des études sur les

déterminants de la pauvreté des ménages et les caractéristiques des ménages pauvres afin de contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de vie.

En ce qui concerne le Cameroun, La pauvreté qui y sévit aujourd'hui s'est aggravée avec la crise économique. Tout a commencé dans les années 1980 avec la chute des prix des produits d'exportations de 15% (BM, 1990). La cause étant la faiblesse de la demande sur les marchés étrangers, la détérioration des termes de l'échange, et l'aggravation de l'instabilité des taux d'intérêt. La solution préconisée a été de recourir à l'emprunt. Lequel se traduit par une dette extérieure importante qui freine aujourd'hui toute initiative en faveur de la croissance. Pourtant, dès 1962, Dumont annonçait déjà la situation difficile actuelle des pays africains.

En 1983, 40% de ménages vivaient dans la pauvreté au Cameroun sur la base d'un seuil annuel de 78.000 Fcfa (EBC, 1983). Les accords signés en 1989 avec la Banque Mondiale et le FMI dans le cadre de l'assainissement des finances publiques, ne vont que contribuer à aggraver le malaise déjà existant. Cette politique conduira à l'arrêt des recrutements dans la Fonction publique, le blocage des avancements, la baisse du salaire nominal (en 1992 et 1993), les restructurations et les liquidations d'entreprises... La dévaluation du franc CFA intervenue le 1^{er} janvier 1994 n'a fait qu'accentuer les contraintes pesant sur le revenu intérieur du Cameroun. Ces différents éléments ont contribué à l'accroissement du nombre de ménages pauvres que l'ECAM a évalué en 1996 à 50,5% sur la base d'un seuil de consommation annuelle de 148.000 Fcfa.

Si jadis la pauvreté était plus accentuée en zone rurale (BM, 1995), elle touche aujourd'hui sévèrement les habitants du milieu urbain. Ces derniers sont victimes des fluctuations économiques, des effets néfastes de l'industrialisation et de la mondialisation. Le milieu urbain se présente donc comme le lieu par excellence des changements sociodémographiques et économiques, susceptibles de modifier les conditions de vie des populations. D'où l'intérêt porté à la ville de Yaoundé.

Chef lieu du département du Mfoundi dans la province du Centre, Yaoundé a l'avantage d'être à la fois la capitale du Cameroun et le pôle de convergence de la plupart des communautés humaines du pays (Melingui, 1987). Le département du Mfoundi qui doit son nom à un cours d'eau de la région est subdivisé en six arrondissements. Le climat qui y règne est de type équatorial. A la différence d'autres régions, Yaoundé dispose des atouts climatiques favorables à l'activité économique. Bien plus, dans le cadre touristique, il existe de nombreux sites attrayants à l'instar du relief plus ou moins accidenté (Sanctoir 1995). Sa superficie est évaluée à 297 km² avec une population qui est passée de 649.000 habitants en 1987 à 1.293.000 habitants¹ en 1998 (DSCN, 1999). Soit un taux de croissance annuel moyen de 6,3%. Selon le RGPH de 1987, on dénombrait dans cette ville 112.216 ménages dirigés tant par les hommes (89.331) que par les femmes (22.885). La structure par âge de la population de Yaoundé est majoritairement jeune avec 40,6% des moins de 15 ans, 58,6% de personnes ayant entre 15 et 64 ans et 0,8% de personnes de plus de 65 ans (ECAM, 1996). Cette structure par âge en faveur de la jeunesse affecte considérablement la proportion des dépenses publiques réservée aux investissements en amenant l'Etat à accorder une part importante à la santé et à l'éducation (PNUD, 1999b).

Siège des institutions politiques et de la plupart des Grandes écoles et Facultés, la ville de Yaoundé a ceci de particulier qu'elle est le noyau des services administratifs, représentant à peu près 53,5% des emplois (DSCN, 1999). De plus, selon la même source, Yaoundé est le deuxième centre financier et bancaire après Douala. Malgré ces potentialités sociodémographiques, économiques et touristiques, les ménages de Yaoundé n'ont pu échapper à la dégradation générale des conditions de vie.

Selon l'EBC de 1983 et sur la base d'un seuil de consommation annuelle de 78.000 Fcfa, il n'existait pas de ménages pauvres à Yaoundé. Pourtant, l'on a pu dénombrer en 1996 dans la même ville 17,4% de ménages pauvres au moyen d'un seuil de consommation annuelle de 148.000 Fcfa (ECAM/DSCN, 1997). Si les données de l'ECAM-2 étaient déjà disponibles,

¹ Il s'agit d'une projection.

elles nous permettraient d'évaluer l'impact réel de la relance économique observée à partir de 1995 (tableau 01), sur le niveau de vie des ménages. Cependant, notre vécu quotidien nous fait croire que cette relance économique n'a pas encore eu d'incidence notable sur l'amélioration des conditions de vie des ménages. D'où l'intérêt actuel porté aux études sur la pauvreté au Cameroun et notamment à Yaoundé.

Tableau 01 : Evolution de quelques indicateurs économiques et financiers (1995-2000)

Indicateurs	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Taux de croissance du PIB réel (%)	3,3	5,0	4,9	5,0	4,4	4,2
Taux d'inflation (prix à la consommation) (%)	3,6	4,1	4,0	3,1	0,8	2,0
Taux d'investissement (% PIB)	12,5	13,4	15,0	16,0	16,5	16,6
PIB/habitant (en dollars US 1995)	637,6	674,2	656,5	653,2	656,7	656,5
Encours de la dette extérieure (% PIB)	96,9	87,3	88,0	87,8	90,2	81,0
Solde budgétaire primaire (% PIB)	4,4	5,3	5,6	5,6	5,0	5,7

Source : Contribution du CDSR-AC au CCA, Service de la BEAC-FMI (Encours de la dette 1998/2000) cité par (Merabet, 2001).

Bien des études (BM, 1995 ; PNUD, 1999a ; PNUD, 1999b) ont été effectuées à partir des sources précédemment citées en vue de dresser un profil de pauvreté en s'appuyant sur les revenus des ménages. Accordant ainsi une part belle à la dimension économique de la pauvreté. Or, une politique de réduction de la pauvreté basée uniquement sur l'amélioration des indicateurs macro-économiques si elle est nécessaire, ne saurait en aucun cas être suffisante. En effet par définition, les indicateurs *macros* sont conjoncturels. Pourtant, si l'on veut percevoir efficacement les dimensions de la pauvreté, il est indispensable de replacer ce phénomène dans une perspective de long terme. Il apparaît à cet effet nécessaire, sinon important, de cerner le profil sociodémographique des ménages pauvres. En d'autres termes, comment les ménages pauvres se distinguent-ils des autres au plan sociodémographique ? De manière spécifique, nous tenterons de répondre aux questions suivantes au cours de cette étude :

- qu'est ce qui caractérise les chefs de ménages pauvres ?
- quel lien existe-t-il entre la structure des ménages et la pauvreté qui en résulte ?
- quel rapport peut-on établir entre les caractéristiques des ménages et la pauvreté des ménages ?

L'objectif général de cette recherche est d'aider les gouvernements et les organismes de financement à redéfinir à partir de la réalité observée, des stratégies de lutte contre la pauvreté qui intègrent le plus possible les facteurs sociodémographiques des ménages. Cet objectif général est secondé par les objectifs spécifiques suivants :

- Evaluer le niveau de pauvreté des ménages à partir des caractéristiques des chefs de ménage, des ménages, et de la structure des ménages ;
- Caractériser dans l'ensemble les ménages pauvres à partir des aspects sociodémographiques des ménages (caractéristiques des chefs de ménage, caractéristiques des ménages, et structure des ménages).

L'ECAM-1996 n'a pas pu saisir les données biographiques des chefs de ménage sur une durée déterminée. Il est donc impossible de savoir avec exactitude la période à laquelle le ménage est devenu pauvre. Ces informations nous auraient permis au moyen de la régression de survie, de compléter la présente étude en y apportant les aspects explicatifs de la pauvreté.

Afin d'atteindre les objectifs précités, l'étude est subdivisée en quatre chapitres. Le premier fait le point sur la revue de la littérature en mettant en lumière les différentes définitions de la pauvreté, sa mesure, et ses aspects sociodémographiques. Le chapitre deux porte sur le modèle d'élaboration du profil de pauvreté recherché. Il s'agit de spécifier la méthodologie de l'étude et d'évaluer la qualité des données devant servir à l'analyse. Le chapitre trois tentera de déceler des corrélations entre les caractéristiques sociodémographiques des ménages et le niveau de pauvreté des ménages à Yaoundé. Enfin, le chapitre quatre essaiera de caractériser les ménages pauvres tout en insistant sur leurs aspects différentiels.

PREMIERE PARTIE :

APPROCHE THEORIQUE

"Que l'on constate la force et l'obstination avec lesquelles certains individus s'accrochent à des lambeaux de parenté pour survivre dans un contexte de crise et de paupérisation".

(Ela J.M., 1997 : IX)

Chapitre 1

REVUE DE LA LITTÉRATURE

Si la pauvreté est devenue de nos jours un concept polysémique et d'actualité, n'oublions pas que nombre d'études déjà anciennes se sont attelées à traiter ce phénomène. Malthus (1798) tente d'expliquer la paupérisation des ménages par l'évolution géométrique de la population et la croissance arithmétique des subsistances. Pourtant, Boserup (1974 ; 1981) s'efforce d'établir une relation positive entre la croissance démographique et l'innovation technologique. Bien avant cette dernière, Dupréel (1928) émettait déjà de telles idées qui ont été relayées par Hirschman (1958), Sauvy (1960 ; 1963) et Simon (1981). Si toutes ces études ont eu le mérite de mettre en relief la problématique de la croissance démographique et du développement, elles n'ont pas cependant défini clairement la notion de pauvreté. Il en va de même de sa mesure et des relations qu'elle entretient avec les facteurs sociodémographiques des ménages.

1.1 - La pauvreté : un concept multidimensionnel ?

Si d'emblée la pauvreté se présente comme l'état dans lequel se trouvent les ménages ou les individus connaissant un faible niveau de bien être matériel (Gerry, 1984), une analyse plus approfondie laisse entrevoir deux aspects de ce phénomène : la pauvreté absolue et la pauvreté relative. La première forme renvoie aux manques des biens de premières nécessités : alimentation, habillement, logement, santé, éducation... (Gerry, 1984). La seconde forme concerne la distribution des ménages classés selon un

indicateur de bien être choisi (Grootaert et al., 1989). Ces aspects renvoient respectivement à un seuil considéré comme paramètre de classification, et à une répartition suivant le revenu ou la consommation. Ces premières tentatives de définition plus ou moins mitigées nous amènent à rechercher d'amples explications sur le phénomène.

Ravallion (1992) pense que la pauvreté a une double acception : quantitative et qualitative. L'approche quantitative considère la pauvreté comme résultant d'une insuffisance de revenu ou de la consommation. Cette consommation incluant l'autoconsommation et la valeur d'usage des biens durables. Tandis que l'approche qualitative considère que la pauvreté résulte d'un déficit de droit. Il peut s'agir du droit d'accès à la terre, du droit à l'emploi, de l'accès à l'éducation... La Banque Mondiale (2000) confirme ce dernier aspect à travers une étude menée dans certains pays en développement (Brésil, Pakistan, Tanzanie...).

Dubois et al. (2000) abondent dans le même sens et suggèrent que la pauvreté revêt une double dimension : économique et non économique. La dimension économique se caractérise par la pauvreté monétaire, la pauvreté des conditions de vie et la pauvreté des potentialités. Si la pauvreté monétaire résulte d'une insuffisance de ressources, la pauvreté des conditions de vie quant à elle, se manifeste par l'impossibilité de satisfaire aux besoins essentiels. La pauvreté des potentialités enfin, n'est que la résultante des deux formes précédentes et traduit l'absence des dotations qui auraient permis de développer les ressources individuelles. La pauvreté non économique se réfère à l'exclusion sociale, l'absence de responsabilité, la non reconnaissance d'une identité... Jean Marc Ela (1998) l'avait déjà souligné en disant que, le véritable pauvre serait celui qui souffre de manque de parenté et qui n'arrive pas à s'identifier à un groupe social.

Wolf Scott (1981) quant à lui, s'intéresse à la répartition des fruits de la croissance et distingue également deux types de pauvreté : la pauvreté structurelle et la pauvreté conjoncturelle. La première forme est le résultat d'un long processus qui découle du peu d'importance accordée aux investissements dans certaines régions, notamment en milieu rural. D'où le

nombre plus élevé de pauvres en campagne qu'en ville. La seconde forme d'apparition plus récente, est la conséquence des effets de la récession économique du début des années 1980 et des restructurations économiques.

Il apparaît donc ici toute la complexité de la pauvreté qui se traduit non seulement par des faits tangibles liés au manque matériel, mais aussi par des faits inhérents à la dignité humaine, à savoir les droits de la personne.

Une analyse critique de ces diverses acceptions de la pauvreté laisse à penser qu'elles ne s'opposent pas. Elles se présentent plutôt comme un processus en chaîne et entretiendraient des relations d'interdépendance. C'est pourquoi dans cette étude nous allons considérer que la pauvreté est l'incapacité de satisfaire ses besoins essentiels, tels : l'alimentation, l'habillement, le logement, l'équipement, la santé, le transport, les loisirs, et l'éducation.

1.2 – Comment mesurer la pauvreté ?

Si la plupart des auteurs sont d'accord sur la nécessité d'un indicateur de niveau de vie pour l'élaboration d'un profil de pauvreté, beaucoup d'avis cependant divergent sur la méthodologie de construction à adopter. La difficulté part du fait que la pauvreté se manifeste sous divers aspects.

La littérature laisse croire que Morris David Morris (1979) a été le premier à remettre en question l'utilisation des agrégats de la comptabilité nationale pour mesurer la pauvreté. Selon lui, le produit national brut (PNB) représente la masse monétaire produit par les services nationaux durant l'année. Il s'agit d'un indicateur "macro" qui ne reflète pas véritablement le niveau de vie des populations ou des ménages. Ainsi, Morris David estime que plusieurs services sont écartés, notamment le travail des ménagères. Dans le souci de corriger ces anomalies, il met au point un indicateur composite qu'il baptise l'Index de la qualité physique de la vie (PQLT). Cet indicateur est constitué de l'espérance de vie à la naissance, de la mortalité infantile, et de l'alphabétisme. Comme nous le verrons dans la suite de cette analyse,

l'Indicateur de développement humain (IDH) qu'à mis au point le PNUD s'est fortement inspiré des travaux de Morris David.

Sanderson et al. (1998) quant à eux, s'attellent à rechercher un indicateur de mesure de la pauvreté et se demandent en quoi les comportements démographiques des classes les plus défavorisées diffèrent des autres ? Pour ce faire, ils excluent les indicateurs uniques comme le revenu et se proposent de construire un indicateur composite. Ils utilisent à cet effet les données de l'EDS portant sur les caractéristiques suivantes : type de W-C, matériau du plancher, accès à l'eau, niveau d'instruction, accès à l'électricité, possession d'une automobile, possession d'une cuisinière. A travers une analyse factorielle des correspondances multiples, les auteurs parviennent à déterminer les variables les plus importantes susceptibles de mieux refléter les conditions de vie des ménages. Ces variables sont par la suite combinées et pondérées. Il en résulte un indicateur de niveau de vie. Toutefois, les caractéristiques choisies pour le construire reflètent plus les réalités du milieu urbain que rural. Par conséquent, la mesure de la pauvreté au moyen de cet indicateur pourrait ne pas traduire la réalité en milieu rural. Malheureusement, les auteurs n'ont pas insisté sur son test qui, somme toute, épouse la méthodologie de l'Indicateur de Développement Humain (IDH).

Dans la même logique, Akoto et al. (2001) tentent de cerner d'éventuelles associations entre les caractéristiques des chefs de ménage et celles des ménages. Par la suite, ils affectent des poids à chacune des variables de l'étude. Il résulte ainsi un indicateur "niveau de vie" ayant quatre modalités : niveau faible, niveau moyen inférieur, niveau moyen supérieur, et niveau élevé. Ayant pour souci de cerner la nucléarisation des ménages, l'application de cet indicateur a contribué à l'explication de la variation de la taille des ménages selon l'âge du chef de ménage au Cameroun. Toutefois, comme dans le précédent cas, cet indicateur se prêterait mal aux analyses en milieu rural, car les caractéristiques des ménages choisies ne sont pas une priorité dans ce milieu.

La Banque Mondiale (1995) pour sa part, pense que le type de logement, le taux d'analphabétisme et de scolarisation, le taux de malnutrition, le taux de mortalité ou l'espérance de vie à la naissance, peuvent permettre de mesurer efficacement la pauvreté. En combinant le logement, l'analphabétisme et la malnutrition, on aboutit à un indicateur de pauvreté synthétique permettant de distinguer les ménages pauvres des ménages non pauvres. Si cette approche présente l'avantage d'associer les caractéristiques démographiques à celles de l'environnement, elle ne donne cependant pas assez de précision sur les ménages intermédiaires. Pourtant, ceux-ci sont d'une grande importance dans l'analyse de la pauvreté. De plus, cet indice synthétique de pauvreté pourrait être source de biais pour les analyses en milieu rural. La principale raison en est que le type de logement revêt une dimension culturelle significative, et une maison en terre battue n'est pas forcément le reflet de la pauvreté.

Pour contourner cette lacune, le PNUD (1996) a expérimenté un indicateur baptisé : Indicateur de Pénurie de Capacité (IPC) ou encore, Mesure Multidimensionnelle de la Détresse Humaine. Basé sur les potentialités humaines, cet indicateur a l'avantage d'allier à la fois malnutrition, accouchement à risque et analphabétisme. L'IPC s'obtient par la moyenne arithmétique de ces trois paramètres. Sa principale limite résulte du fait qu'il n'incorpore que peu de variables qui sont en relation étroite avec le développement humain. C'est la raison pour laquelle l'IPC a été supplanté par l'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH). Ce nouvel indicateur montre des contrastes intéressants avec la pauvreté monétaire (PNUD, 1998) et amène à saisir avec pertinence toutes les variables traduisant la pauvreté dans une région donnée. Cependant, comme tous les autres outils susmentionnés, l'IPH n'est pas à mesure de ressortir tous les niveaux de pauvreté, car n'ayant que deux modalités : pauvre et non pauvre. En outre, sa crédibilité dépend de la fiabilité de son système d'information. A cet effet, l'Indicateur de Développement Humain (IDH) semble trouver toute son importance.

L'IDH met en relation la durée de vie (espérance de vie à la naissance), le niveau d'éducation (indicateur combinant pour 2/3 le taux d'alphabétisation des adultes et pour 1/3 le taux brut de scolarisation), et le

niveau de vie (PIB réel par habitant) (PNUD, 1996). Ainsi, l'IDH est mesuré sur une échelle qui va de 0 à 1. Un regard critique sur les variables utilisées pour la construction de cet indicateur nous fait remarquer que le PNB par habitant entretient des relations de causalité avec le niveau d'éducation et l'espérance de vie. Or, comment intégrer dans un même indicateur la cause et ses conséquences ? Cette remarque nous fait croire que l'IDH n'est pas un indicateur pertinent pour l'analyse de la pauvreté. En plus, étant forcément lié à des enquêtes combinant plusieurs thèmes à la fois, il n'est pas toujours aisé de disposer de toutes les informations nécessaires. Surtout quand on sait que les statistiques sont déficientes en Afrique. D'où la nécessité de s'appuyer sur le revenu pour évaluer le niveau de vie.

Défini comme la somme des revenus monétaires et non monétaires, le revenu est constitué d'entrées en espèces ou en nature qui sont perçues par le membre du ménage à intervalles plus ou moins réguliers (Barre, 1956). Cependant, de part sa variation et ses fluctuations, le revenu ne permet pas de saisir dans sa globalité toutes les manifestations de la pauvreté (PNUD, 1997). En outre, la mesure de la pauvreté par le revenu pose plusieurs problèmes. Le plus important résulte du fait que les revenus ne sont pas le seul moyen d'accès aux ressources essentielles (Lengellé, 1956). En effet, l'autoconsommation, les cadeaux et les dons ne font pas intervenir une transaction monétaire. Pourtant, ces moyens d'acquisition de biens influencent énormément le niveau de vie des ménages. C'est pourquoi la consommation finale des ménages paraît plus pertinente pour mesurer la pauvreté. En effet, la consommation finale est un bon estimateur du revenu permanent et plus facilement mesurable par enquête (Lengellé, 1956). Quelles leçons peut-on alors tirer des études sur la consommation pour analyser la pauvreté ?

La théorie des besoins stipule que pour ressentir un besoin, le sujet doit être conscient, doit avoir un désir, et doit connaître l'existence d'un moyen propre à satisfaire ce désir (Perroux, 1944). L'idée est de montrer que la proportion des dépenses varie selon le type de consommation et selon le niveau de vie. Pour Keynes, la consommation globale et le revenu global s'expriment par la fonction de consommation. Plus précisément par la

propension à consommer (Murat, 1967). Il parvient ainsi à démontrer que les ménages pauvres consacrent une part importante de leurs revenus dans la consommation alimentaire relativement aux ménages aisés. Le principe énoncé étant celui de la satisfaction des besoins secondaires à mesure que le revenu augmente dans le ménage. Bien des études (BM, 1995 ; DSCN/ECAM, 1997) ont montré que les ménages pauvres consacrent la quasi-totalité de leurs revenus à l'alimentation. En revanche, cette proportion des dépenses diminue au fur et à mesure que le revenu augmente. Une étude de la Banque Mondiale (1995) a démontré qu'à Yaoundé, les dépenses alimentaires sont prioritaires pour tous les ménages (tableau 1.1). On observe ainsi une distribution de ces dépenses de l'ordre de : 34,2% pour les ménages pauvres, 36,4% pour les ménages intermédiaires et 30,7% pour les aisés. On remarque une diminution des dépenses alimentaires selon que l'on passe du stade de la pauvreté au stade aisé. A contrario, la proportion des dépenses d'éducation et de loisirs est plus élevée chez les aisés (11,8%) que chez les pauvres (6,8%). Par ailleurs, les dépenses consacrées à la santé sont plus importantes chez les pauvres (8,2%) que chez les riches (6,4%). Ce décalage pourrait s'expliquer par la déficience du système de santé en défaveur de ceux qui ont des revenus limités.

Tableau 1.1 : Consommations des ménages par type de produits selon le niveau de vie en 1993

Consommations annuelles des ménages	Niveau de pauvreté			Total (%)
	Pauvres (%)	Intermédiaires (%)	Non pauvres (%)	
Alimentation	34,2	36,4	30,7	31,8
Habillement	5,5	7,9	5,6	6,2
Logement	28,8	23,2	19,7	20,7
Equipements et entretien maison	6,8	6,0	9,2	8,5
Santé, soins personnels	8,2	7,9	6,4	6,9
Transport, communications	9,6	9,9	16,3	14,8
Education, loisirs	6,8	8,6	11,8	11,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : (BM, 1995 : 21)

En considérant cette fois-ci, la consommation annuelle des ménages en 1996 à Yaoundé (tableau 1.2), on observe les mêmes tendances. Les ménages aisés consomment plus que les ménages pauvres, mais la proportion des

dépenses alimentaires est plus élevée chez les ménages pauvres (41,9%) que les ménages aisés (38,4%). Les dépenses consacrées à l'éducation et aux loisirs pèsent pour 8,7% des dépenses totales des ménages pauvres. En revanche, elles sont estimées à 7,6% dans les ménages aisés. Cette proportion des dépenses d'éducation plus élevée dans les ménages pauvres, s'expliquerait elle aussi, par la détérioration des droits d'accès à l'éducation qui pénalise davantage les bas revenus.

Tableau 1.2 : Consommations des ménages par type de produits selon le niveau de vie (1996)

Consommations annuelles des ménages	Pauvres (%)	Intermédiaires (%)	Non pauvres (%)	Total (%)
Alimentation	41,9	40,7	38,4	39,7
Habillement	4,1	5,9	7,4	6,4
Logement	27,3	25,0	17,7	21,4
Entretien maison	3,8	4,1	4,9	4,5
Santé, soins personnels	9,5	7,4	7,8	8,0
Transport, Communications	4,7	9,1	16,3	12,3
Education, loisirs	8,7	7,7	7,6	7,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : (ECAM/DSCN, 1997)

Au regard des atouts et des inconvénients présentés pour chaque indicateur de pauvreté, la mesure de la pauvreté dans notre étude sera faite à partir de la consommation finale des ménages.

1.3 – Quelques caractéristiques sociodémographiques contribuant à décrire la pauvreté des ménages

1.3.1 – Caractéristiques des chefs de ménage et pauvreté

1.3.1.1 – le sexe

Les études menées notamment par la Banque Mondiale sur la pauvreté (1994 ; 1995) rendent compte de la grande vulnérabilité des femmes à la pauvreté. Parce qu'elles n'auraient pas toujours accès à l'instruction et ne seraient vouées qu'à des tâches domestiques, les femmes seraient les

premières victimes de la pauvreté. Dans les pays en développement, les facteurs économiques et culturels limitent l'expression du potentiel économique des femmes. Celles-ci ne tirent de leurs activités qu'un revenu dérisoire qui ne leur permet pas d'améliorer leurs conditions socio-sanitaires et éducatives. Cela accroît d'ailleurs la malnutrition et les risques de morbidité (Kaboré, 1995).

1.3.1.2 – L'âge

Knodel et al. (1990) font un rapprochement de la pauvreté des ménages et l'âge des membres du ménage. Ils concluent que les ménages dont le chef est très jeune ou très vieux sont beaucoup plus exposés à la pauvreté. Par ailleurs, les enfants constituent la couche la plus vulnérable (Kaboré, 1995). La Banque Mondiale (1995) atteste que la population âgée de 6 à 15 ans est plus représentée au sein des ménages pauvres (33%) que non pauvres (24%). Il en va de même des moins de 5 ans qui sont plus représentés chez les pauvres (23%) que chez les aisés (17%). La Banque Mondiale conclut que le nombre élevé d'enfants était un facteur descriptif partiel de la pauvreté au Cameroun en 1983/84. Toutes ces études prouvent que l'âge se trouve être l'une des caractéristiques sociodémographiques les plus pertinentes en rapport avec la pauvreté.

1.3.1.3 – Le niveau d'instruction

Selon la Banque Mondiale (1995), le niveau d'instruction de la population vivant dans les ménages pauvres est plus faible que celui de la population des non pauvres. En effet, elle montre qu'à Yaoundé en 1983/84, 62% des pauvres étaient analphabètes. Oberai (1991) l'avait déjà démontré en remarquant que les pauvres sont désavantagés par l'accès à l'instruction, du fait d'une répartition inégale des institutions scolaires en faveur des quartiers aisés. Quand bien même ces institutions sont accessibles, les taux d'assiduité sont faibles et les taux d'abandon élevés chez les pauvres. De plus, la plupart des enfants vivant dans la pauvreté et qui sont susceptibles d'aller à l'école mènent des activités économiques dérisoires. Les parents se trouvent ainsi

enfermés dans une sorte de « cercle vicieux » qui hypothèque l'instruction de leurs enfants. Ainsi, la plus forte proportion des chefs de ménage non instruits se retrouve beaucoup plus chez les pauvres que les aisés (Lachaud, 1993). On se rend donc à l'évidence que la pauvreté est d'autant plus significative que le niveau d'instruction est faible.

1.3.1.4 – Le statut de résidence

Existe-t-il une corrélation entre la pauvreté et le statut de résidence du chef de ménage ? Très peu d'études se sont penchées sur la question. Inack (1992) a observé que c'est parmi les chefs de ménage vivant à Yaoundé depuis plus de 21 ans qu'on rencontre une forte proportion de ménages pauvres (51,9%). Pourtant, la proportion des ménages aisés ayant vécu pendant la même période n'est que de 27,9%. Il parvient à la conclusion que le statut de résidence à Yaoundé ne semble pas être un critère d'évaluation du niveau de pauvreté.

1.3.2 – Structure des ménages et pauvreté : une approche par le cycle de vie familiale

Oberai (1991) pense qu'on pourrait mieux caractériser la pauvreté à la lumière du cycle de vie familiale :

«la découverte de ce que les familles nombreuses sont plus fréquemment pauvres que les petites familles et que la pauvreté est davantage associée à la composition familiale qu'au taux d'emploi, suggère que l'essentiel de la pauvreté pourrait être un effet de cycle de vie » (Oberai, 1991 : 193).

La notion de «cycle de vie familiale» a été développée par Modigliani Miller (1976). Elle est devenue le concept central de l'analyse de la démographie de la famille dans les pays industrialisés. Cette théorie énonce que les familles suivent, de leur formation à la leur dissolution, un véritable cycle dont une succession d'événements familiaux délimite les différentes phases (Vimard, 1987). Ainsi, pour se référer à un cycle simple, les événements tels que le mariage, la première naissance vivante, le départ du

dernier enfant, la dissolution du couple, définissent les limites des phases pré-parentale, parentale et post-parentale.

Pour étayer son argumentation, Oberai démontre que les ménages dont le chef est soit adulte (35 – 44 ans), soit vieux (55 ans ou plus) sont exposés à la pauvreté au même titre que les ménages étendus avec un nombre relativement élevé de femmes et d'enfants. En effet, la corrélation positive entre l'éducation et le revenu explique pourquoi les très jeunes qui ont écourté leur cycle d'études sont plus pauvres que les autres. Conjointement, le revenu de nombreux travailleurs surtout ceux ayant un faible niveau d'instruction est souvent stationnaire avec l'âge. Il suffirait qu'ils se marient ou procréent pour qu'ils deviennent pauvres. Si la taille du ménage culmine à une période où les enfants sont encore en bas âge et où la mère est sans emploi, le risque d'exposition du ménage à la pauvreté est élevé. Selon cet auteur, un ménage urbain peut être pauvre parce qu'un nombre élevé d'adultes est chômeur, les membres de la famille sont mal rémunérés, le nombre d'enfants ou de personnes dépendantes est important. En somme, cette étude parvient à la conclusion qu'une famille est moins souvent pauvre si elle contient davantage d'adultes et moins d'enfants. Mason (1988) l'avait déjà relevé en arguant que les ménages ayant plusieurs enfants connaissent un niveau de consommation élevé et épargnent moins que les autres. En fait, il établit une corrélation négative entre l'enfant supplémentaire et l'épargne dans le ménage.

1.3.3 – Caractéristiques des ménages et pauvreté

1.3.3.1 – La taille des ménages

De nombreuses études telles que celles de Blanchet (1985), de la Banque Mondiale (1990 ; 1995), ont montré que la taille des ménages est négativement corrélée au niveau de vie. Déjà en 1983/84, l'EBC avait révélé que la taille des ménages diminue lorsque le revenu augmente. Une analyse de cette enquête par la Banque Mondiale (1995) atteste que les ménages ayant plus de six personnes étaient plus représentés dans la catégorie des pauvres (59%) et celle des extrêmement pauvres (64%) que celle des non pauvres

(30%). Il ressort donc que les ménages d'au moins six personnes sont proportionnellement deux fois plus nombreux parmi les pauvres que les aisés.

Wakam (1998) quant à lui, va à l'encontre de ces analyses et tente de démontrer que la pauvreté entraîne plutôt la nucléarisation familiale en milieu urbain dans le contexte africain. Pour ce faire, il compare l'évolution des structures familiales des groupes sociaux les plus aisés à celle des plus pauvres. A partir des données du RGPH de 1987, il retient comme indicateurs de la structure des ménages la proportion des ménages étendus et la proportion des membres extérieurs au noyau familial. Il saisira ensuite la pauvreté à travers la dimension de l'espace vital et le niveau de vie. Les résultats obtenus pour la ville de Yaoundé et qui sont vérifiés à Dakar et à Abidjan, montrent que les ménages aisés accueillent relativement plus de membres extérieurs au noyau familial que les ménages pauvres. La nucléarisation des ménages se fait donc des ménages les plus pauvres vers les ménages les plus aisés. Toutefois souligne-t-il, cette nucléarisation des ménages les plus pauvres s'expliquerait plus par la dégradation des conditions de vie que par le rejet de la solidarité familiale. Akoto et al. (2001) abondent dans le même sens et constatent que le niveau de vie entretient une relation positive avec la taille du ménage.

1.3.3.2 – Le type de logement

Les ménages pauvres vivant en milieu urbain sont ceux qui éprouvent le plus de difficultés à acquérir un lopin de terre pour se construire un logement (Oberai, 1991). La plupart des pauvres travaillant dans l'informel, et percevant un revenu très faible, se voient dans l'obligation de vivre en location (BM, 1990). Lesquels logements, construits dans des bidonvilles ne sont pas favorables à l'épanouissement. Bien plus, on peut dire avec Oberai que :

« dans une telle situation, la structure économique dualiste dans les villes en matière d'emploi accentue davantage les niveaux d'inégalité en réduisant, pour les travailleurs du secteur informel, en particulier les migrants, l'accès au logement et aux terrains disponibles ». (1991 : 198).

Selon l'EBC de 1983/84, les ménages propriétaires d'un logement appartiennent à la catégorie des aisés. Les pauvres vivant en milieu urbain sont donc ceux qui sont le plus en location (BM, 1995).

Au regard de ces divergences de vue sur les caractéristiques de la pauvreté, on en vient à se demander si le déphasage de toutes ces études ne résulterait pas des indicateurs choisis pour mesurer la pauvreté ?

Bien que loin d'être exhaustif, ce parcours de la littérature nous aura cependant permis de mettre en relation les concepts de l'étude (caractéristiques sociodémographiques des ménages et pauvreté). De cette relation, découlent des divergences d'opinions selon différents auteurs. Pour certains, la pauvreté résulterait de l'inadéquation des programmes économiques. Pour d'autres, elle serait le fait de la composition des ménages et, partant, du cycle de vie. Une étude de la Banque Mondiale (1995) a été réalisée au Cameroun pour définir un profil de pauvreté à partir des dépenses et du revenu. Or, il apparaît pertinent au démographe de saisir la pauvreté au moyen des aspects sociodémographiques et notamment les caractéristiques des chefs de ménage, la structure des ménages et les caractéristiques des ménages. A cet effet, l'étude en cours s'inscrirait en prolongement de celle de la Banque Mondiale (1995) et abonderait dans le sens de la théorie du cycle de vie. Par ailleurs, elle voudrait s'appuyer sur la consommation finale des ménages et non sur le revenu pour mesurer la pauvreté. En outre, la représentation sur un même plan des modalités du niveau de pauvreté et de celles des aspects sociodémographiques des ménages, nous permettrait d'établir des relations de proximité afin de dresser une typologie des ménages pauvres. C'est ce qui accroît d'ailleurs l'intérêt de cette étude. Examinons maintenant le modèle d'analyse envisagé pour tenter de parvenir aux résultats escomptés.

MODELE DE CONSTRUCTION DU PROFIL DE PAUVRETE RECHERCHE

Au regard de la littérature, les études sur la pauvreté des individus ou des ménages semblent ne pas trouver un fondement méthodologique généralement accepté. Les divergences apparaissent selon qu'on donne à la pauvreté une dimension économique ou sociodémographique, mais encore plus, selon l'indicateur de mesure choisi. Cette multitude d'orientations a une incidence notable sur l'élaboration des modèles d'analyse et, partant, ne contribue qu'à renforcer la difficulté de mener une étude scientifique cohérente. La présente étude se proposant de construire un profil de pauvreté à partir des caractéristiques sociodémographiques des ménages, il serait opportun d'y associer les acceptions économiques de la pauvreté afin d'aboutir aux résultats souhaités. La consommation finale des ménages qui inclut la consommation alimentaire et non alimentaire ainsi que l'autoconsommation, est l'indicateur économique choisi pour mesurer la pauvreté. Les ménages seront à cet effet classés selon le niveau de pauvreté au moyen d'un seuil préétabli. Il résultera alors une variable à trois modalités (pauvre, intermédiaire et non pauvre). Etant entendu que les pauvres sont ceux qui consomment faiblement ; les intermédiaires ceux qui consomment moyennement et les non pauvres ceux qui ont un niveau de consommation élevé. L'idée par la suite, serait de déterminer le profil des ménages pauvres relativement à leurs caractéristiques sociodémographiques.

2.1 – Définitions opératoires des concepts

❖ Situation macro-économique

Il s'agit ici d'étudier l'environnement économique global d'un pays, sous-tendu par les politiques de développement mises en place. Ces politiques sont en partie fonction des périodes de croissance ou de récession. Dans un cas comme dans l'autre, la situation macro-économique est généralement saisie par le PIB ou le PNB par habitant.

❖ Pauvreté

Nous considérerons que la pauvreté est un processus conduisant à un état dans lequel se trouve un individu ou un ménage qui n'arrive pas à satisfaire ses besoins essentiels. Ces besoins étant principalement : l'alimentation, le loyer, les soins personnels, la santé, l'éducation, l'habillement, les loisirs, l'entretien de la maison, le transport et les communications. La pauvreté sera mesurée dans cette étude par la consommation finale dont le principal outil est le montant affecté aux dépenses alimentaires et non alimentaires.

❖ Ménage

Sera considéré comme ménage, toute unité d'habitation constituée des individus apparentés ou non qui pourvoient ensemble à leurs besoins et reconnaissent l'autorité d'un des leurs comme chef de ménage.

❖ Caractéristiques sociodémographiques des ménages

Il s'agit des caractéristiques des chefs de ménage, de la structure des ménages, et des caractéristiques des ménages.

❖ Caractéristiques des chefs de ménage

Ces caractéristiques renvoient aux identifiants suivants du chef de ménage : l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, le statut matrimonial, et le statut de résidence.

❖ **Caractéristiques des ménages**

Les caractéristiques des ménages sont l'ensemble constitué par la taille des ménages, le type de logement, et le statut de logement.

❖ **Structure des ménages**

Il s'agit de la composition des ménages en faisant état du type de ménage et de la proportion d'adultes actifs occupés dans le ménage.

❖ **Niveau de pauvreté**

Indicateur composite construit à partir des dépenses de consommation alimentaire et non alimentaire. Il nous permet de discriminer les ménages au moyen d'un seuil en identifiant les ménages non pauvres des ménages pauvres et intermédiaires.

❖ **Profil sociodémographique**

Un profil sociodémographique est un ensemble de caractéristiques spécifiques à un groupe de ménages donnés.

❖ **Investissements**

L'investissement sera considéré comme une opération qui permet d'accroître la capacité de production, notamment de capital physique ou humain. Ainsi, on distinguera les investissements économiques des investissements sociodémographiques. Les premiers entraînent un accroissement de capitaux en s'appuyant notamment sur l'épargne et les grands travaux publics. Les seconds cas renvoient à l'amélioration des conditions de vie des individus du point de vue de la santé et de l'instruction.

2.2 – Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel permet de rendre intelligible de manière générale l'interaction des phénomènes étudiés. Il s'inscrit dans la logique de la théorisation de l'étude et met en exergue l'hypothèse fondamentale de la recherche. Dans le cas spécifique de cette étude, le cadre conceptuel sera

inspiré des modèles macro-économiques démographiques (Bilsborrow, 1990), qui intègrent les facteurs sociodémographiques des ménages dans l'élaboration de profils de pauvreté. Le schéma adopté traduira l'hypothèse de base suivante : **Les caractéristiques sociodémographiques des ménages permettent de construire un profil de pauvreté des ménages.**

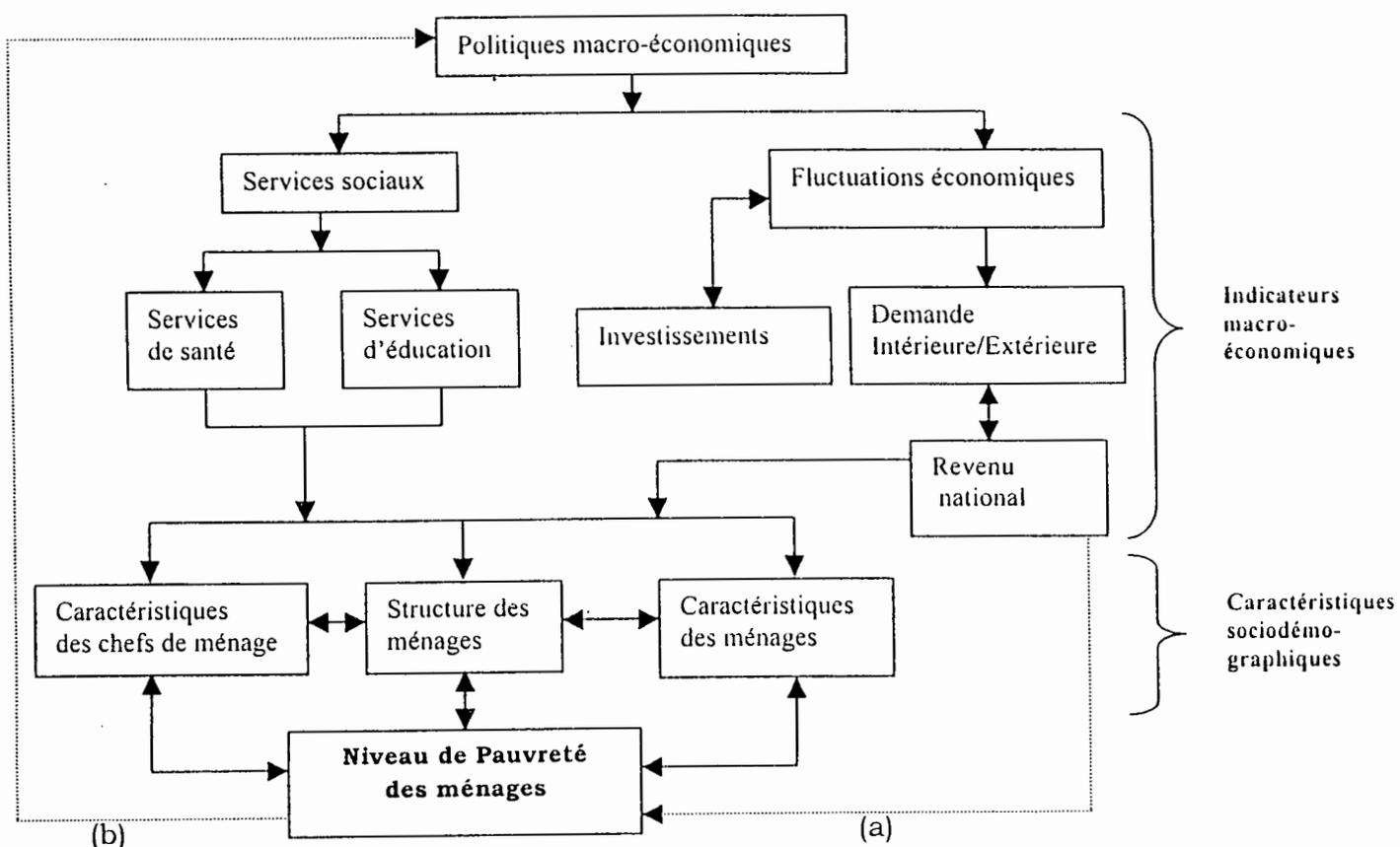
Selon le graphique 2.1, les politiques macro-économiques intervenant au niveau global sont en phase avec le contexte prévalant dans le pays. L'idée est de montrer qu'à ce niveau, les fluctuations économiques observées découlent des politiques adoptées. En tout état de cause, une approche keynésienne de la macro-économie placerait l'évolution de la demande au centre des conjonctures et proposerait l'accroissement des dépenses publiques pour stimuler l'économie (Barre, 1955). Ces fluctuations économiques vont agir sur la demande et entretiendront des relations d'interdépendance avec les investissements. En somme, le revenu national sera conditionné par la demande (intérieure et/ou extérieure). Par la suite, ce revenu national va influencer sur les caractéristiques sociodémographiques des ménages et, donc, sur leur niveau de pauvreté. Le revenu national peut également agir directement sur le niveau de pauvreté des ménages. Cela est illustré sur le schéma par la flèche discontinue (a).

Si la politique macro-économique est axée sur le social, elle sera qualifiée de long terme. A ce moment, les services sociaux mettront un accent sur l'éducation et la santé des individus. De plus, ces deux pôles sociaux auront plus tard, un impact sur les aspects sociodémographiques des ménages dont les principaux éléments sont les caractéristiques des chefs de ménage, la structure des ménages et les caractéristiques des ménages. Lesquelles caractéristiques à leur tour, entretiendront des relations d'interdépendance avec le niveau de pauvreté des ménages.

Les relations entre les politiques macro-économiques et les autres variables s'inscrivant dans un modèle global, le niveau de pauvreté à son tour aura une influence sur ces politiques. C'est ce qui est illustré par la flèche discontinue (b).

En fait, on ne saurait analyser la pauvreté sans la replacer dans sa complexité socio-économique et démographique. D'où ce cadre conceptuel qui s'apparente à un modèle systémique. Nous voulons concrètement montrer qu'il existe des relations de proximité entre les caractéristiques sociodémographiques des ménages qui sont sous l'influence du revenu national, et le niveau de pauvreté des ménages.

Graphique 2.1 : Schéma d'analyse



2.3 - Hypothèses de l'étude

Hypothèse (H1) : Les caractéristiques des chefs de ménage permettent d'identifier de manière spécifique les ménages pauvres.

Hypothèse (H2) : La structure des ménages contribue de manière fondamentale à la détermination du profil de pauvreté des ménages. Nous tenterons de démontrer cette hypothèse à la lumière du cycle de vie familial.

Hypothèse (H3) : Les caractéristiques des ménages permettent de distinguer les ménages pauvres des autres catégories des ménages.

2.4 - Source et qualité des données

L'analyse d'un phénomène nécessite toujours l'existence des données primaires et/ou secondaires. Dans la présente étude, il s'agit des données de l'Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM) effectuée en 1996. Cette enquête répondant à des objectifs précis, dispose d'un échantillonnage établi en fonction des régions du pays. Un examen critique des sources et des données sera à cet effet nécessaire. Bien que L'ECAM ait une envergure nationale, notre étude se concentrera sur la ville de Yaoundé.

2.4.1 - Source de données

Il convient tout d'abord de rappeler que c'est en 1963 que la première enquête visant à mesurer le niveau de vie au Cameroun a eu lieu (DSCN, 1996). Cependant, elle a été limitée à la région dite «cacaoyère », actuelle province du Centre et du Sud. Ce n'est qu'en 1983/84 qu'une couverture de l'ensemble du territoire a eu lieu avec la réalisation de l'Enquête budget consommation (EBC). Notons que l'EBC s'est déroulée dans un contexte de croissance économique forte qui sera toutefois stoppée en 1986 par la crise économique, mettant ainsi fin à plusieurs années de prospérité. Pour remédier à cette situation, des accords seront signés avec des bailleurs de fonds en

1989 et ce n'est qu'en 1995 que le Cameroun retrouve un taux de croissance positif. La Dimension sociale de l'ajustement ayant pour vocation d'atténuer les effets de l'ajustement, comporte un volet dénommé : Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM).

2.4.1.1 – Objectifs de l'ECAM

Selon la DSCN (1996), l'ECAM vise trois objectifs généraux :

- cerner les effets de la crise et des mesures de politique d'ajustement structurel (notamment la dévaluation du Fcfa) sur le niveau et les conditions de vie des ménages ;
- établir les interrelations entre les différentes dimensions des niveaux de vie ;
- analyser les tendances et les évolutions par rapport aux sources des données existantes.

Les objectifs spécifiques quant à eux sont les suivants :

- identifier les groupes de ménages et de populations qui souffrent le plus de la crise ;
- caractériser les groupes de personnes et de ménages vivant au-dessous du seuil de pauvreté ;
- relever les stratégies développées par les ménages face aux difficultés rencontrées dans la satisfaction de leurs besoins ;
- donner une esquisse de la distribution des revenus, et de fournir des éléments nécessaires à l'actualisation des coefficients de pondération des indices de prix à la consommation finale des ménages.

Cet ensemble d'objectifs spécifiques devait aboutir à la construction des indicateurs socio-économiques susceptibles de mieux rendre compte des conditions de vie. Il s'agit : des coefficients budgétaires, des taux de chômage et des taux d'activité, l'évolution des structures socioprofessionnelles de la population, les taux de scolarisation...

2.4.1.2 – Type d'enquête

L'ECAM est de type « *prioritaire plus* ». En d'autres termes, outre les objectifs classiques des enquêtes prioritaires DSA (Dimension Sociale de l'Ajustement) définis par la Banque Mondiale, cette enquête contient un volet « budget-consommation ». L'ajout de ce volet a une incidence significative au plan technique de collecte. Elle impose en particulier à Yaoundé et Douala et dans les autres villes d'au moins 50.000 habitants, des relevés journaliers des dépenses alimentaires pendant sept jours consécutifs. En général, l'objectif de l'enquête prioritaire est de fournir rapidement des informations permettant d'une part, d'identifier les groupes cibles des politiques et, d'autres part, de produire des indicateurs socio-économiques clés.

2.4.1.3 – Facteurs déterminants du plan de sondage

Pour faire une meilleure analyse de l'influence des politiques macro-économiques sur les conditions de vie des ménages, la taille et la répartition de l'échantillon sont d'une importance significative. A cet effet, l'ECAM a préféré un échantillon minimal et représentatif de la population. Ainsi, le sondage aléatoire stratifié a été adopté. Par ailleurs, le tirage de l'échantillon s'est inspiré de la stratification de l'enquête budget consommation de 1983/84 qui avait segmenté le pays en six zones agro-écologiques.

Toutefois, cette répartition ne distinguait pas les ménages urbains des semi-urbains et introduisait de ce fait un biais dans les analyses. Ainsi une nouvelle répartition a été faite et les strates suivantes ont été retenues :

- ville de Yaoundé ;
- ville de Douala ;
- les autres villes (au moins 50.000 habitants en 1995) ;
- la région Coton-Elevage (le reste des provinces septentrionales) ;
- la région Cacao (le reste des provinces du Centre, du Sud et de l'Est) ;

- la région café (le reste des provinces de l'Ouest, Nord-ouest, Sud-Ouest, Littoral).

Dans le cadre de cette étude, seules les indications concernant la ville de Yaoundé seront considérées.

2.4.14 – Echantillonnage

*** Base de sondage et taille de l'échantillon**

La base de sondage utilisée pour la ville de Yaoundé est constituée de 391 îlots délimités au moyen des photographies aériennes (ECAM/DSCN, 1996). A cet effet, 42 îlots ont pu être extraits. En outre, la taille de l'échantillon de Yaoundé a été arrêtée à 661 ménages, et seuls 363 ont été effectivement enquêtés.

*** Modalités de tirage**

Les îlots ont été choisis à Yaoundé avec une probabilité égale (tirage systématique) dans chaque arrondissement. Cela parce que les organisateurs ne disposaient d'aucune information permettant d'améliorer le tirage. En clair, le nombre d'îlots par arrondissement a été tiré proportionnellement au nombre de ménages urbains dénombrés en 1987. Ensuite, au second degré, on a tiré dans chaque îlot huit ménages (probabilités égales) à partir des listes des ménages établies pendant le dénombrement. Par ailleurs, on a procédé dans toutes les strates à une segmentation de l'îlot ou zone de dénombrement. Le dénombrement ne s'est réalisé que dans des segments tirés au hasard.

2.4.1.5 – Extrapolation des résultats à Yaoundé

Au premier degré, la probabilité de tirer un îlot est : $P_k^1 = n_{ij}/N_{ij}$. Où :

- N_{ij} est le nombre total d'îlots dans l'arrondissement de la ville i ;
- n_{ij} est le nombre d'îlots tirés dans l'arrondissement j de la ville i ;
- $i = 1, j = 1 \text{ à } 4$.

Au deuxième degré la probabilité de tirer un ménage dans un segment de l'îlot k est : $P_k^2 = e_{ijk}/s_{ijk}d_{ijk}$. Où :

- e_{ijk} est le nombre de ménages effectivement enquêtés dans l'îlot k ;
- d_{ijk} est le nombre de ménages dénombrés dans l'îlot k ;
- S_{ijk} est le nombre de divisions en segments de l'îlot k .

La probabilité de tirage d'un ménage dans un îlot k de cette strate est alors : $P_1^k = P_k^1 + P_k^2 = n_{ij} e_{ijk} / s_{ijk} N_{ijk} d_{ijk}$.

2.4.1.6 – Structure du questionnaire

Les questionnaires établis ont été précodés et la liste des codes imprimés sur le formulaire. Ils contiennent onze sections structurées de la manière suivante :

Section 1 : démographie, migration, éducation, santé, activités professionnelles ;

Section 2 : logement et équipements ;

Section 3 : migrations ;

Section 4 : difficultés rencontrées par les ménages pour faire face à leurs besoins de consommation ;

Section 5 : agriculture et élevage ;

Section 6 : entreprises familiales non agricoles ;

Section 7 : propriétés et avoirs des membres du ménage ;

Section 8 : dépenses rétrospectives sur les consommations non alimentaires. (Cette section comprend sept feuillets correspondant chacun à un poste de dépense non alimentaire. Il s'agit d'enregistrer tous les biens et services achetés ou autoconsommés, ainsi que les cadeaux donnés ou reçus pendant la période de référence. (Cette période est de 12 mois pour le poste éducation, 3 mois pour le poste santé et 6 mois pour les autres postes) ;

Section 9 : sources de revenus ;

Section 10 : anthropométrie ;

Section 11 : dépenses journalières d'alimentation, de boisson et de tabac. (Cette dernière section comprend sept feuillets correspondant aux sept jours de passage où on y enregistre chaque jour toutes les acquisitions journalières d'alimentation, boisson, et tabac).

2.4.2 – Critique des sources et des données de l'étude

2.4.2.1 - Critique des sources

Le temps imparti (huit mois) au déroulement de l'enquête semble ne pas être suffisant pour mesurer la consommation des ménages. Etant donné l'importance des phénomènes saisonniers liés à la consommation finale des ménages, l'enquête aurait dû s'étaler sur douze mois. De plus, il n'est pas indiqué de recourir aux procédures de tirage pouvant déboucher sur une extrême dispersion des ménages-échantillons (Grais, 1992). Certaines poches enclavées du territoire national représentant 1003 ménages, (soit près de 0,06% du total des ménages) ont été d'emblée retirées de la base de sondage. Pourtant, un échantillon par grappe aurait pu corriger ces dispersions.

2.4.2.2 – Critique des données

Si les précautions ont été prises au niveau conceptuel pour minimiser les erreurs, il reste à saisir celles liées à la collecte des données sur le terrain. Le type d'erreur peut provenir de la nature de l'enquête, du comportement des agents, et /ou de la capacité des enquêtés à fournir des réponses fiables.

Lors du déroulement de l'ECAM, les données ont été collectées essentiellement en vue de mesurer le niveau de vie des ménages et des populations. Sur les 661 ménages identifiés, seuls 363 ont été effectivement enquêtés. Cette omission des ménages représentant 45,1%, risquerait d'introduire un biais dans les analyses ultérieures. Par ailleurs, il a été prévu dans l'échantillonnage un coefficient d'extrapolation afin d'obtenir les résultats au niveau de l'ensemble des ménages de Yaoundé. Une tentative de correction de cette erreur consisterait donc à extrapoler les résultats sur la zone d'étude ainsi spécifiée. D'un échantillon de 661 ménages, on obtient un échantillon de 183.758 unités représentant l'ensemble des ménages de Yaoundé. L'avantage de ce coefficient est qu'il affine les données et permet une meilleure lisibilité statistique. **C'est la raison pour laquelle les analyses se feront avec les données extrapolées.** Le tableau 2.1 nous permet d'apprécier l'importance des non réponses selon la distribution extrapolée.

Tableau 2.1 : Taux de réponses et de non réponses selon les variables

Variables	Observations			
	Valides		Manquantes	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Niveau de pauvreté	183.758	100	0	0
Age	183.758	100	0	0
Sexe	183.758	100	0	0
Instruction	174.016	94,7	9742	5,3
Statut de résidence	183.758	100	0	0
Statut matrimonial	183.758	100	0	0
Taille du ménage	183.758	100	0	0
Statut de logement	183.758	100	0	0
Type de logement	183.758	100	0	0
Type de ménage	183.758	100	0	0

Les statistiques du tableau 2.1 sont relatives aux variables qui seront exploitées dans le cadre de cette étude. Dans l'ensemble, le taux de couverture de ces variables est de 99,5% et le taux des non réponses évalué à 0,5%. Cependant, ces taux de couverture ne sont pas uniformes d'une variable à une autre, dévoilant par-là, le fait des disparités.

De toutes les variables, l'instruction est celle pour lequel le taux de couverture est le plus faible (94,7%), soit un taux de non réponses de 5,3%. Par ailleurs, les études ont établi que cette variable est fondamentale pour caractériser les ménages pauvres. C'est la raison pour laquelle nous la retenons malgré l'existence des non réponses.

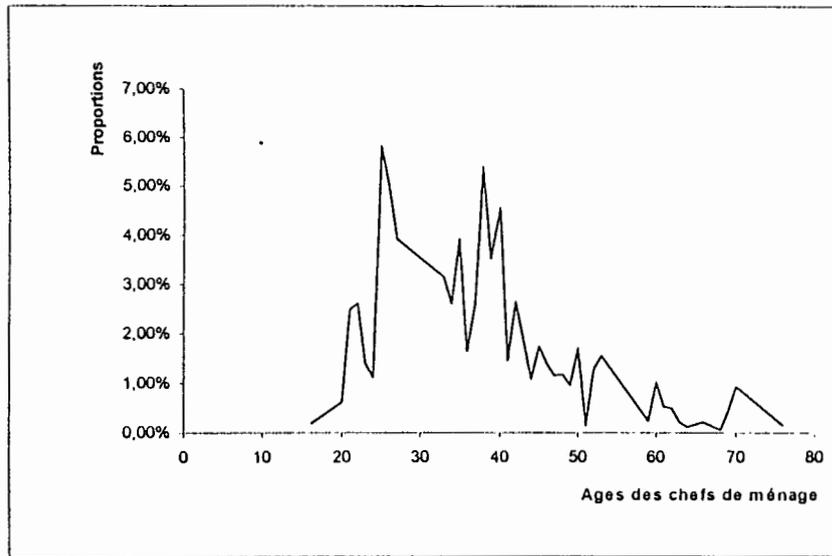
Pour ce qui est des autres variables, le taux de couverture est de l'ordre de 100% (l'âge, le sexe, le niveau de pauvreté, le statut de résidence, le statut matrimonial, la taille du ménage, le statut de logement, le type de logement, le type de ménage).

Si au niveau des effectifs on constate que le taux de couverture global (99,5%) est assez satisfaisant, il existe cependant des problèmes liés aux mauvaises déclarations des informations.

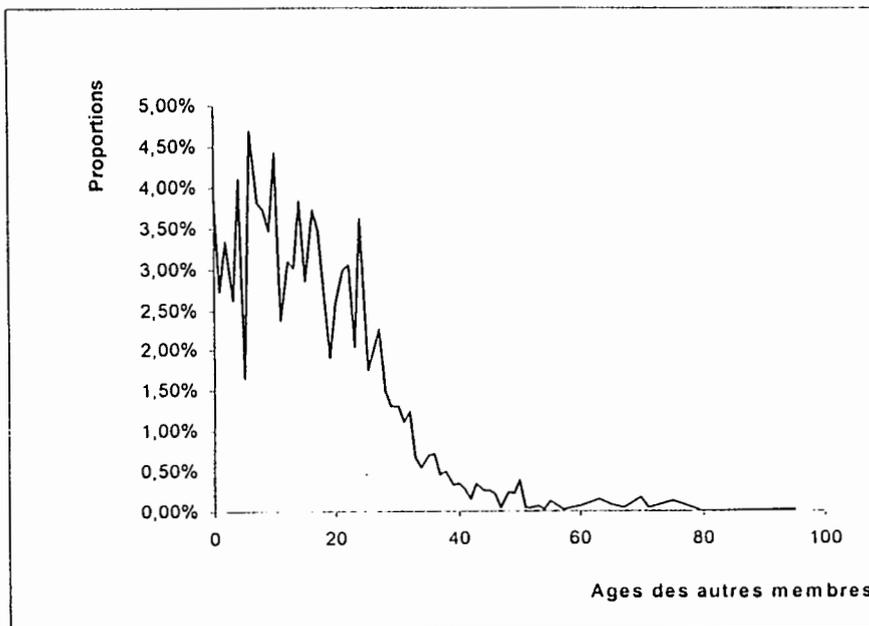
Faute de méthodes d'évaluation de toutes les données de l'échantillon, seuls les âges des chefs et des autres membres du ménage seront évalués. L'étude portant uniquement sur la ville de Yaoundé, il n'est pas approprié de faire une évaluation numérique sur l'attraction ou la répulsion des âges au moyen de certains indices (Myers, Whipple...). La raison en est que ces calculs se font exclusivement lorsqu'il s'agit d'une population fermée, c'est-à-dire celle de l'ensemble d'un pays. Toutefois, une évaluation graphique nous permettra de nous prononcer sur la qualité des données afin d'en proposer d'éventuelles corrections.

L'obtention des informations sur l'âge lors de l'enquête était sous-tendue par la question : « *quel est votre âge ?* ». L'examen de la courbe des effectifs des chefs de ménage par âge (graphique 2.2) atteste d'une distribution irrégulière des effectifs. On observe des attractions pour les âges se terminant par 0 et 5, plus prononcée chez les chefs de ménages jeunes et adultes. Le graphique 2.3 relatif à la distribution des effectifs des autres membres du ménage présente des aberrations similaires. En effet, on observe des attractions très prononcées pour les chiffres 0 et 5 en faveur des individus de moins de 30 ans. Dans un cas comme dans l'autre, on observe une évolution en dents de scie qui atteste de l'hétérogénéité de la distribution. Ces résultats qui vont à l'encontre des travaux évoqués dans la littérature permettent déjà d'affirmer sans grand risque que les chefs de ménage ont mal déclaré leur âge. Il en va de même des autres membres du ménage dont la distribution présente des oscillations d'amplitude importante aux jeunes âges et aux âges adultes.

Graphique 2.2 : Distribution des chefs de ménage par âge

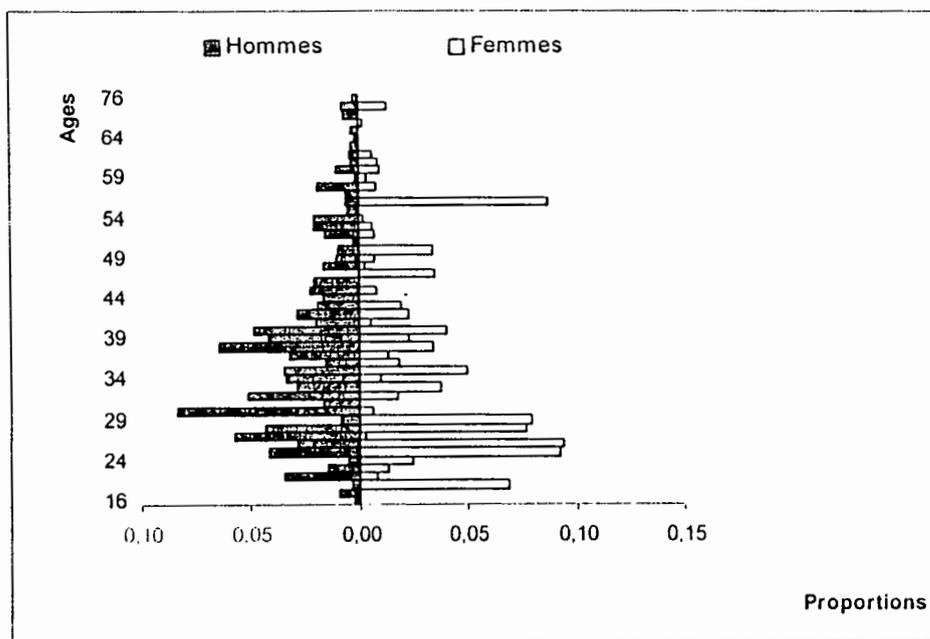


Graphique 2.3 : Distribution des autres membres du ménage par âge



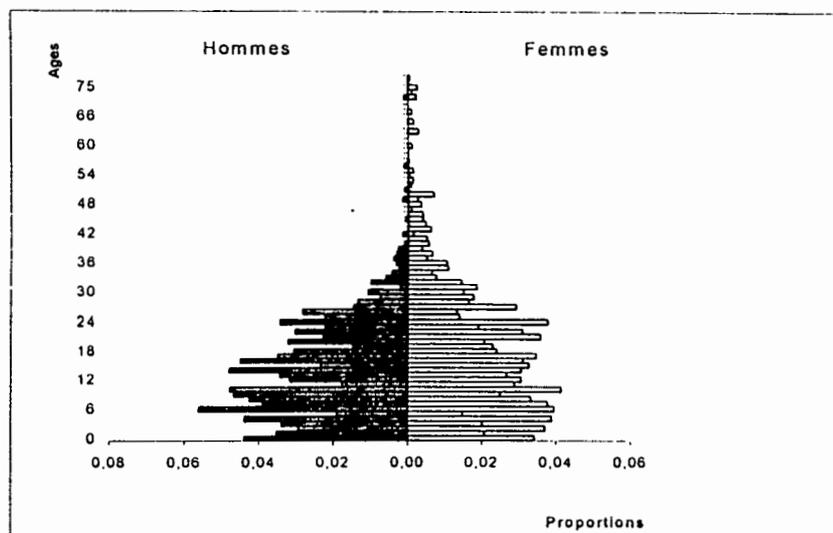
Lorsqu'on fait intervenir le sexe dans la distribution des âges des chefs de ménage (graphique 2.4) et des autres membres du ménage (graphique 2.5), on constate qu'aussi bien les femmes que les hommes ont mal déclaré leur âge quel que soit le statut familial du fait des irrégularités de la pyramide. Pour les chefs de ménage, on semble observer une prédominance des femmes en bas âges et aux âges élevés. La particularité étant que l'attraction pour le 0 et le 5 est plus prononcée chez les femmes que chez les hommes. Donc les erreurs de déclaration d'âge sont plus élevées chez les femmes. Pourtant, s'il est vérifié que les femmes se retrouvent chefs de ménage aux âges élevés, ce n'est pas le cas aux jeunes âges et aux âges adultes. Ce constat laisse augurer que la mauvaise déclaration des âges des chefs de ménage est plus prononcée chez les femmes que chez les hommes.

Graphique 2.4 : Pyramide des âges des chefs de ménage



Le même constat est fait lorsqu'on examine la pyramide des âges des autres membres du ménage (graphique 2.5) qui présente une forte attraction des âges se terminant par les chiffres pairs tant du côté des hommes que des femmes.

Graphique 2.5 : Pyramide des âges des autres membres du ménage



N'étant pas l'objet de notre étude, point n'est besoin de s'attarder sur les erreurs de déclaration différentielle des âges selon le sexe des chefs et des autres membres du ménage. Tout au plus, il serait judicieux de procéder à l'ajustement des données de manière globale sans tenir compte du sexe des différents concernés.

En effet, le regroupement des effectifs en classes d'âges quinquennales permet de corriger les biais constatés en lissant la structure initiale (Roger et al., 1981). Ce regroupement pour les âges des chefs de ménage en comparaison avec les données du RGPH de 1987 donne le tableau et le graphique suivant :

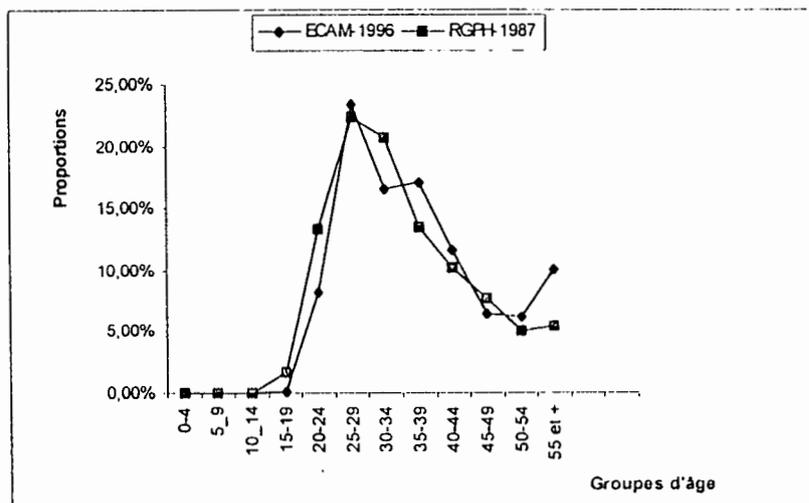
Tableau 2.2 : Groupes d'âge des chefs de ménage en comparaison avec ceux du RGPH-1987

Groupes d'âge	Données de l'ECAM-1996		Données du RGPH-1987	
	Effectifs	Proportions	Effectifs	Proportions
0-4	0	0,00%	16	0,01%
5-9	0	0,00%	10	0,01%
10-14	0	0,00%	59	0,05%
15-19	318	0,17%	1841	1,64%
20-24	15193	8,27%	14974	13,34%
25-29	43047	23,43%	25168	22,43%
30-34	30581	16,64%	23221	20,69%
35-39	31493	17,14%	15101	13,46%
40-44	21431	11,66%	11413	10,17%
45-49	11835	6,44%	8652	7,71%
50-54	11359	6,18%	5650	5,03%
55 et +	18501	10,07%	6111	5,45%
Total	183.758	100,00%	151.307	100,00%

Sources : (ECAM 1996 ; RGPH, 1987)

La courbe du graphique 2.6 obtenue à partir du tableau 2.2 montre une croissance des chefs de ménage au fur et à mesure que l'âge augmente jusqu'à 25-29 ans. Cependant, on observe une décroissance des chefs de ménage entre 30 et 34 ans. La croissance reprend timidement entre 35 et 39 ans pour s'estomper aux âges élevés. L'allure générale de cette distribution est semblable à celle obtenue à partir des données du RGPH de 1987 pour la ville de Yaoundé. Ce constat permet de considérer que les erreurs de déclarations d'âge ne sont pas assez importantes pour remettre en cause la qualité des données de l'ECAM-1996.

Graphique 2.6 : Distribution des effectifs des chefs de ménages par groupes d'âge



Par ailleurs, le même examen sur l'âge des autres membres du ménage se présente comme suit :

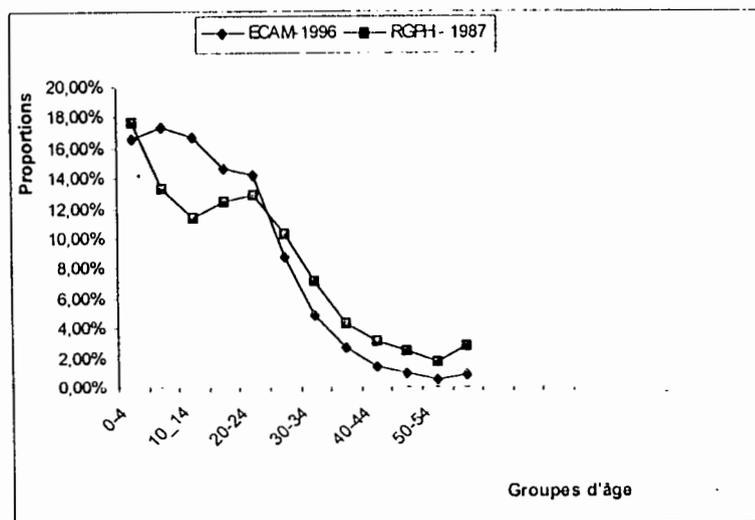
Tableau 2.3 : Groupes d'âge des autres membres en comparaison avec ceux du RGPH-1987

Groupes d'âge	Données de l'ECAM - 1996		Données du RGPH - 1987	
	Effectifs	Proportions	Effectifs	Proportions
0-4	123033	16,65%	135393	17,71%
5-9	128538	17,39%	101881	13,32%
10-14	123755	16,75%	87283	11,42%
15-19	108417	14,67%	95624	12,51%
20-24	105505	14,28%	99164	12,97%
25-29	65439	8,86%	78793	10,31%
30-34	36191	4,90%	54988	7,19%
35-39	19984	2,70%	33457	4,38%
40-44	10217	1,38%	24496	3,20%
45-49	7213	0,98%	18971	2,48%
50-54	4106	0,56%	13171	1,72%
55 et +	6563	0,89%	21379	2,80%
Total	738961	100,00%	764600	100,00%

Sources : (ECAM 1996 ; RGPH, 1987)

La courbe de distribution d'âge des autres membres (graphique 2.7) obtenue à partir du tableau ci-dessus, atteste d'une décroissance régulière de la proportion d'individus allant du plus petit âge au plus élevé. L'allure générale de cette courbe est semblable à celle obtenue à partir des données du RGPH de 1987. Ainsi, comme dans le cas des chefs de ménage, il y a lieu de minimiser les erreurs de déclaration d'âge. Elles ne pourraient hypothéquer les résultats de l'étude à mener.

Graphique 2.7 : Distribution des effectifs des autres membres du ménage par groupes d'âge



2.5 – Présentation des variables

2.5.1 – Construction de la variable «niveau de pauvreté des ménages»

Elle se construit au moyen des dépenses annuelles de consommation finale qui comprennent : les acquisitions des biens et services grâce au revenu monétaire, mais aussi les biens alimentaires produits à propre compte et les dons en nature reçus des tiers (ECAM/DSCN, 1996). En outre, il sera considéré que les ménages propriétaires de leurs logements perçoivent un revenu fictif dont ne bénéficient pas les ménages locataires. Ce revenu fictif est communément appelé loyer imputé (Lachaud, 1993). L'évaluation du loyer imputé résulte d'une application économétrique (Grootaert et al., 1989). En revanche, le calcul du seuil de pauvreté permettra de discriminer les ménages pauvres des non pauvres.

La ligne de pauvreté utilisée s'appuie sur les besoins énergétiques que doit couvrir par jour un adulte (personne de 15 ans et plus). Soit 2400 calories d'après la FAO et l'OMS (Lyng, 1991). Compte tenu des réalités locales, le seuil à atteindre pour quitter la pauvreté est calculé à partir de la consommation journalière minimale d'un repas constitué de maïs, des arachides et du poisson maquereau. Ces choix étant sous-tendus par le rapport qualité-prix (ECAM/DSCN, 1996). D'après les études du Centre National de Nutrition, ces trois aliments ont respectivement un apport énergétique de 330, 351 et 191 calories pour 100 g de partie comestible.

Selon les observations faites empiriquement sur les habitudes de consommation des pauvres (ECAM/DSCN, 1996), les quantités d'arachide et de maquereau nécessaires pour un repas, se situent chacune sensiblement dans la proportion de $\frac{1}{4}$ de la quantité de farine de maïs. Ainsi, en prenant en compte l'apport énergétique de chaque aliment et la contrainte de 2400 calories, on détermine les quantités requises par jour et par personnes de 15 ans et plus. Soit 516 g de farine de maïs, 129 g d'arachide et 129 g de maquereau. Il est certes vrai que certains ménages non pauvres ne satisfont

pas aux critères énergétiques, mais ils ne sauraient compromettre la validité de cet indicateur du fait de leur minorité.

Ravallion (1992), la Banque Mondiale (1994 ; 1995) attestent que, les ménages pauvres consacrent la quasi-totalité de leur revenu à l'alimentation. A cet effet, il sera admis qu'un supplément de revenu destiné aux besoins non alimentaires et correspondant à ½ de la consommation alimentaire permet de se démarquer légèrement du spectre de pauvreté. Ce qui signifie à peu près une répartition des coefficients budgétaires de 67% pour la consommation alimentaire et 33% pour la consommation non alimentaire (Lachaud, 1993). On pourra alors calculer le seuil de pauvreté par la formule suivante :

$$S_p = (3/2) * (1/1000) * (x * p_x + y * p_y + z * p_z) * 365.$$

Où x, y et z désignent respectivement les quantités de farine, de maïs, d'arachide et de maquereau. P_x , p_y et p_z désignent respectivement les prix² du kilogramme de farine de maïs, d'arachide et de maquereau sur les marchés de Yaoundé. Après calcul, on trouve un seuil de pauvreté de 148.000 Fcfa par an et par adulte. Mais, pour prétendre être complètement à l'abri de la pauvreté, il faut à un adulte un montant égal au double du seuil, soit 296.000 Fcfa.

Pour construire l'indicateur de la dépense pour un ménage, on rapporte la dépense annuelle du ménage au nombre d'unité de consommation du ménage (PNUD, 1997). Ces unités sont calculées en affectant une pondération de 1 aux adultes et de 0,5 aux autres personnes. L'indicateur obtenu est la dépense par équivalent adulte. Ainsi, les ménages dont la dépense annuelle par équivalent adulte est inférieure à 148.000 Fcfa sont **pauvres**, ceux dont la dépenses annuelle par équivalent adulte est comprise entre 148.000 Fcfa et 296.000 Fcfa sont **intermédiaires**, et ceux dont la dépense annuelle par équivalent adulte est supérieure à 296.000 Fcfa sont **non pauvres**. Nous pourrions en fin de compte dégager les proportions rendant compte de chaque modalité du niveau de pauvreté.

² Au cours de la période d'enquête, le kilogramme de farine de maïs, d'arachide et de maquereau coûtait respectivement 250 Fcfa, 600 Fcfa et 500 Fcfa (ECAM/DSCN, 1996).

2.3.2 – Les caractéristiques sociodémographiques des ménages

Elles ont été choisies en fonction de la revue de la littérature, des hypothèses de l'étude, et de la qualité des données.

2.5.2.1 – Les caractéristiques des chefs de ménage

Les caractéristiques des chefs de ménage suivantes seront étudiées : le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'instruction, et le statut de résidence.

2.5.2.2 – La structure des ménages

Dans le souci de mieux rendre compte de la composition des ménages, nous avons choisi la variable type de ménage qui sera contrôlée par la proportion des adultes actifs occupés dans le ménage.

2.5.2.3 – Les caractéristiques du ménage

Les variables susceptibles d'étayer ce concept sont : la taille des ménages, le type de logement, le statut de logement.

2.6 – Méthodes d'analyse

Rappelons d'abord que les objectifs poursuivis par l'étude sont les suivants :

- Evaluer le niveau de pauvreté des ménages à partir des caractéristiques des chefs de ménage, des ménages et de la structure des ménages ;

- caractériser dans l'ensemble les ménages pauvres à partir des facteurs sociodémographiques des ménages (caractéristiques des chefs de ménage, caractéristiques des ménages, et structure des ménages).

2.6.1 – Evaluer le niveau de pauvreté des ménages

Dans l'optique d'évaluer le niveau de pauvreté des ménages à partir des caractéristiques sociodémographiques des ménages, l'analyse doit apporter des réponses aux questions suivantes :

- quelle est la proportion des ménages pauvres par rapport aux caractéristiques des chefs de ménage ?
- quelle est la proportion des ménages pauvres par rapport à la structure des ménages ?
- quelle est la proportion des ménages pauvres par rapport aux caractéristiques des ménages ?

L'outil statistique devant servir à répondre à ces préoccupations est l'analyse univariée et bivariée. Pour le premier cas, il s'agira à partir des graphiques issus des tableaux de fréquence d'apprécier l'évolution des paramètres de l'étude en observant les proportions. Dans le second cas, il sera question de rendre compte des associations entre chaque variable des différentes caractéristiques sociodémographiques des ménages et le niveau de pauvreté. Ainsi, à partir de la statistique du Khi-deux, on pourra apprécier l'existence ou non d'une telle relation. Nous insisterons particulièrement sur la relation entre le type de ménage et le niveau de pauvreté en la contrôlant par la proportion d'adultes travaillant dans le ménage. Cela se fera au moyen d'une régression logistique. L'interprétation des tableaux croisés nous permettra de décrire la pauvreté des ménages.

2.6.2 – Caractérisation des ménages pauvres

L'analyse bivariée ne peut pas nous permettre de décrire la pauvreté en présence de toutes les variables de l'étude. Pour combler cette limite, l'analyse multivariée s'avère indispensable. Celle-ci se fera à partir d'une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) qui sera exécutée en deux étapes. Cependant, de manière exceptionnelle, l'analyse factorielle des correspondances simples nous permettra de caractériser les ménages pauvres par rapport à leur structure. L'AFCM quant à elle, nous aidera à établir des relations de proximité entre les caractéristiques des chefs de ménage, des

ménages, et le niveau de pauvreté. Les logiciels *SPSS* et *ADDAD* seront à cet effet utilisés.

Les chapitres précédents nous ont permis de nous imprégner des résultats des études déjà menées sur la pauvreté, mais aussi de concevoir un cadre de construction d'un profil de pauvreté selon les caractéristiques sociodémographiques des ménages. Le modèle d'analyse de la pauvreté que nous nous sommes proposés de mettre au point ne répond certes pas à toutes les préoccupations inhérentes à la pauvreté. Mais il semble être en phase avec les orientations de la revue de la littérature et les objectifs de l'étude. Il est question à présent dans les chapitres suivants, de vérifier les hypothèses formulées au moyen des applications statistiques.

DEUXIEME PARTIE :**APPLICATIONS STATISTIQUES
ET VERIFICATION DES HYPOTHESES**

« L'élimination de la pauvreté dans le monde est pour l'humanité un impératif éthique, social, politique et économique. » (Déclaration de Copenhague, 1995)

Chapitre 3

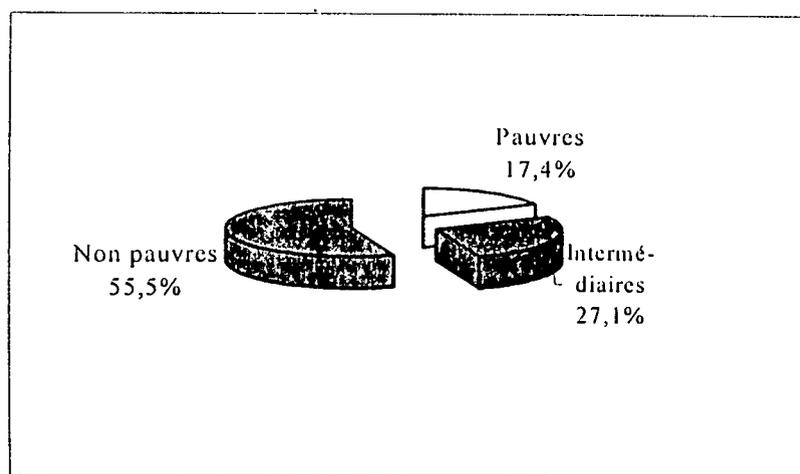
CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES MENAGES ET RELATIONS AVEC LA PAUVRETE A YAOUNDE

Ce chapitre se bornera essentiellement à la description des résultats par le biais des analyses univariées et bivariées. Pour le premier cas, nous allons élaborer des graphiques à partir des tableaux de fréquence en vue d'apprécier l'évolution des caractéristiques sociodémographiques des ménages. Dans le second cas, il s'agira de rechercher au moyen de la statistique du Khi-deux, l'existence ou non d'une relation entre le niveau de pauvreté des ménages et chacune des variables des caractéristiques sociodémographiques. Au moyen de la régression logistique, nous insisterons sur la relation entre la structure des ménages et le niveau de pauvreté en la contrôlant par la proportion d'adultes qui travaillent. La valeur du seuil critique ou seuil de confiance retenue est 5%.

L'exploitation des données porte sur un effectif extrapolé de 183.759 unités représentant le nombre total de ménages de la ville de Yaoundé en 1996. A partir de la consommation annuelle totale des ménages par équivalent adulte, nous avons construit une variable «niveau de pauvreté », susceptible de rendre compte des conditions de vie des ménages. Les résultats obtenus (graphique 3.1) montrent que 17,4% de ménages vivent dans la pauvreté, 27,1% sont intermédiaires et 55,5% sont non pauvres. De toute façon, il y a lieu de constater la paupérisation des ménages qui serait tributaire des fluctuations économiques ou des paramètres sociodémographiques. La revue de la littérature, les objectifs de l'étude et la qualité des données, nous ont

permis de retenir comme grands groupes de facteurs pour caractériser la pauvreté : les caractéristiques des chefs de ménage, la structure des ménages, et les caractéristiques des ménages.

Graphique 3.1 : Niveau de vie des ménages



Par ailleurs, au cours des analyses bivariées nous avons croisé chacune des variables relatives à ces grands groupes de facteurs avec le niveau de pauvreté des ménages. Il en est résulté des corrélations significatives au seuil de 1%.

3.1 – Caractéristiques des chefs de ménage et pauvreté

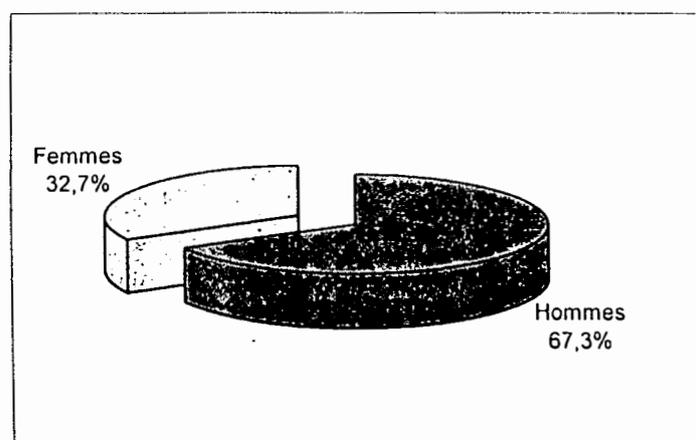
Les caractéristiques des chefs de ménage sont appréhendées dans cette étude par le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'instruction, et le statut de résidence.

3.1.1 – Le sexe

Au regard des statistiques (graphique 3.2), on constate une prépondérance des ménages dirigés par les hommes (67,3%) au détriment de ceux dirigés par les femmes (32,7%). Cette prédominance des hommes parmi les chefs de ménage semble s'expliquer à la fois par les habitudes culturelles

et par la différence des revenus en faveur des hommes (Inack et al., 1992). En effet, le statut de chef de ménage est bien souvent conditionné par le mariage, à tel point qu'il est difficile qu'une femme soit chef de ménage dans un mariage non polygame. C'est l'une des raisons pour laquelle on observe une prédominance des femmes chefs de ménage aux âges avancés, du fait du veuvage ou du divorce (Sala Diakanda, 1979).

Graphique 3.2 : Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage



Cette inégale répartition des chefs de ménage selon le sexe a certainement des répercussions sur le niveau de pauvreté. Comme on le constate, il existe une relation significative entre le sexe du chef de ménage et le niveau de pauvreté (tableau 3.1). Si la revue de la littérature atteste d'une grande vulnérabilité de la femme à la pauvreté, il n'en va pas de même des ménages dirigés par les femmes. En effet, la proportion des ménages pauvres dirigée par les hommes (21,9%) est 2,7 fois plus importante que celle dirigée par les femmes (8,1%). A contrario, on observe un nombre assez élevé de ménages aisés dont les femmes sont chefs (68,4%) au détriment de ceux dirigés par les hommes (49,2%). Ce résultat pour le moins surprenant pourrait s'expliquer par le fait que les femmes vivant à Yaoundé dirigeraient les ménages de petite taille (DSCN/ECAM, 1997).

Tableau 3.1 : Variation du risque de pauvreté des ménages selon le sexe du chef de ménage

Sexe du chef de ménage	NIVEAU DE PAUVRETE DU MENAGE			Total
	Pauvres	Intermédiaires	Non pauvres	
Hommes	21,9 %	28,9%	49,2%	123636
Femmes	8,1%	23,5%	68,4%	60123
Ensemble	17,4%	27,1%	55,5%	183759
Probabilité du Khi-carré = 0,000				

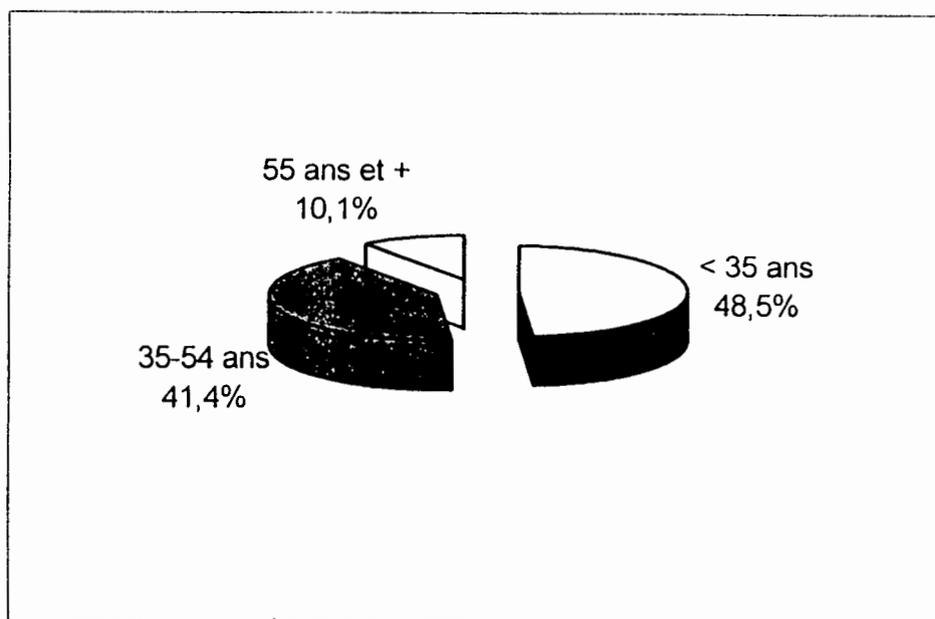
3.1.2 – L'âge

La question posée lors de l'enquête pour saisir l'âge était «*quel est votre âge ?* ». Le regroupement en groupes d'âges quinquennaux nous a permis de corriger les distorsions existant en lissant la structure initiale. Cependant, pour des raisons opérationnelles, nous classerons les chefs de ménage en trois catégories selon leur âge. Sera considéré comme jeune tout chef de ménage âgé de moins de 35 ans. Les adultes quant à eux, auront entre 35 et 54 ans. Enfin, nous allons considérer comme vieux, tout chef de ménage âgé de 55 ans ou plus³.

Au regard des proportions (graphique 3.3), on constate que la majorité des ménages est dirigée par les jeunes (48,5%), suivi des ménages dirigés par les adultes (41,4%). Les ménages dont les chefs sont vieux sont minoritaires (10,1%). Ces statistiques semblent confirmer les résultats des études antérieures (Locoh, 1988 ; EDSC, 1998) qui montrent qu'en milieu urbain, la majorité des chefs de ménage est jeune.

³ Ce regroupement s'est fait en fonction des travaux d'Oberai (1991) évoqués dans la revue de la littérature.

Graphique 3.3 : Répartition des ménages selon l'âge du chef de ménage



L'âge de l'individu étant en rapport avec son cycle de vie, on s'attendrait à ce que cette variable ait des conséquences sur le niveau de pauvreté des ménages. On observe ainsi une association significative entre l'âge du chef de ménage et la pauvreté (tableau 3.2). Au regard des proportions, on note une augmentation des ménages pauvres à mesure que l'âge du chef croît jusqu'à 54 ans. En outre, la relative baisse observée à 55 ans (20,9%) par rapport au groupe d'âges précédent, témoignerait d'une diminution de charges. En effet, les enfants du chef de ménage seraient devenus des adultes. On observe également que les ménages dirigés par les chefs jeunes sont deux fois moins pauvres (11,8%) que les autres. A l'inverse, la proportion des ménages aisés est plus élevée chez les chefs ayant moins de 35 ans (63,9%) et moindre pour les deux autres cas. Elle est de 47,6% et 47,5% respectivement pour les chefs de ménage adultes et vieux. On note enfin que les ménages dirigés par les chefs de plus de 55 ans seraient les plus vulnérables à la pauvreté (31,6%).

Le PNUD (1999b) tente d'expliquer ces divergences par le fait que les ménages dont les chefs sont jeunes auraient moins de charges et moins de contraintes familiales. Ils vivent généralement dans les ménages de type nucléaire ou de type monoparental. La légère baisse observée lorsque le chef a

55 ans ou plus pourrait être due à un nombre d'enfants relativement moins élevé. Par conséquent, les obligations sont moindres.

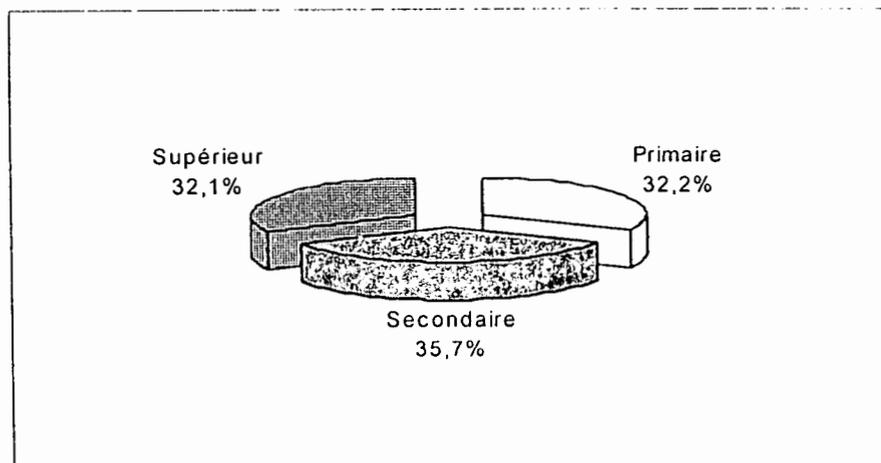
Tableau 3.2 : Variation du risque de pauvreté des ménages selon l'âge du chef de ménage

Ages du chef de ménage	NIVEAU DE PAUVRETE DU MENAGE			Total
	Pauvres	Intermédiaires	Non pauvres	
Moins de 35 ans	11,8%	24,3%	63,9%	89140
35 - 54 ans	23,1%	29,4%	47,6%	76118
55 et plus	20,9%	31,6%	47,5%	18501
Ensemble	17,4%	27,1%	55,5%	183759
Probabilité du Khi-carré = 0,000				

3.1.3 – Le niveau d'instruction

L'indicateur du niveau d'instruction constitué comporte trois modalités : primaire, secondaire et supérieur (graphique 3.4). Notons l'absence des chefs de ménage sans instruction à Yaoundé. La proportion des ménages dirigés par les chefs de niveau primaire (32,2%) se rapproche de celle des ménages dont les chefs ont un niveau secondaire (35,7%) et supérieur (32,1%). Ce nombre élevé de ménages dont le chef a un niveau primaire à Yaoundé s'expliquerait par l'effet de génération. Ces chefs de ménage ayant un niveau primaire sont de générations anciennes et seraient entrés dans la vie active au sortir du premier cycle d'études.

Graphique 3.4 : Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage



On observe une relation étroite entre le niveau d'instruction du chef de ménage et la pauvreté du ménage. A ce titre, il s'avère qu'au fur et à mesure que le niveau d'instruction des chefs de ménage augmente, la proportion des ménages pauvres diminue (tableau 3.3). La proportion des ménages pauvres observée lorsque le chef a un niveau primaire (38,2%) est moins importante lorsque le chef de ménage a un niveau supérieur (0,5%). On pourrait à cet effet dire que les ménages dirigés par les personnes de faible niveau d'instruction sont plus exposés à la pauvreté que les autres. De même, les proportions des ménages non pauvres augmentent avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Elles culminent jusqu'à 93,2% lorsque le chef a un niveau supérieur et n'atteignent que 30,2% s'il a un niveau primaire. En outre, les ménages dont le chef a un niveau secondaire sont plus vulnérables (39,4%). La relation négative ainsi observée entre le niveau d'instruction et la pauvreté pourrait s'expliquer par les atouts intellectuels et moraux d'un individu qui font de lui une ressource. D'où l'importance du renforcement des capacités humaines.

Tableau 3.3 : Variation du risque de pauvreté des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage

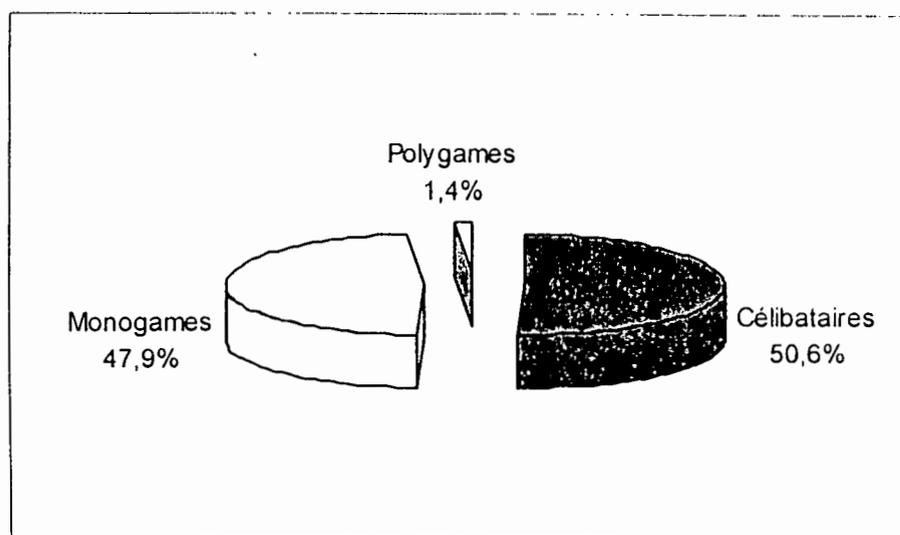
Niveau d'instruction du chef de ménage	NIVEAU DE PAUVRETE DU MENAGE			Total
	Pauvres	Intermédiaires	Non pauvres	
Primaire	38,2%	31,6%	30,2%	55952
Secondaire	12,5%	39,4%	48,1%	62211
Supérieur	0,5%	6,3%	93,2%	55854
Ensemble	16,9%	26,3%	56,8%	174017
Probabilité du Khi-carré = 0,000				

3.1.4 – Le statut matrimonial

A partir du lien de parenté, nous avons construit un indicateur rendant compte du statut matrimonial du chef de ménage (graphique 3.5). Il se dégage ainsi une forte proportion de ménages dont le chef est célibataire (50,6%), suivi des ménages dirigés par des monogames (47,9%). Les ménages polygames en nombre peu élevé représentent à peine de 1,4%. La prépondérance des ménages célibataires semble s'expliquer par le

prolongement de la durée des études, les difficultés d'insertion professionnelle, et la détérioration des conditions de vie en milieu urbain.

Graphique 3.5 : Répartition des ménages selon le statut matrimonial du chef de ménage



Le statut matrimonial a des conséquences sur le niveau de pauvreté en ce qu'il existe une corrélation significative entre ces deux variables. L'examen du tableau 3.5 atteste d'une augmentation des ménages pauvres au fur et à mesure que le nombre de conjoints augmente dans le ménage. 60,2% de ménages dont le chef est polygame sont pauvres. Cette proportion est 2,2 fois supérieure à celle des ménages pauvres dont le chef est monogame (26,8%). En outre, seuls 7,3% de ménages dirigés par les célibataires sont pauvres, soit une proportion 8 fois inférieure à celle des ménages polygames. Cette pauvreté marquée au sein des ménages polygames semble s'expliquer par l'inactivité des épouses et le nombre relativement élevé d'enfants. A l'opposé, la proportion des ménages aisés diminue à mesure que le nombre de conjoints augmente. En effet, la proportion des ménages non pauvres de chef célibataire est nettement plus élevée (69,5%) que celle des ménages non pauvres dont le chef est polygame (9,8%). Il faudrait noter que la majorité des ménages intermédiaires serait dirigée par les monogames.

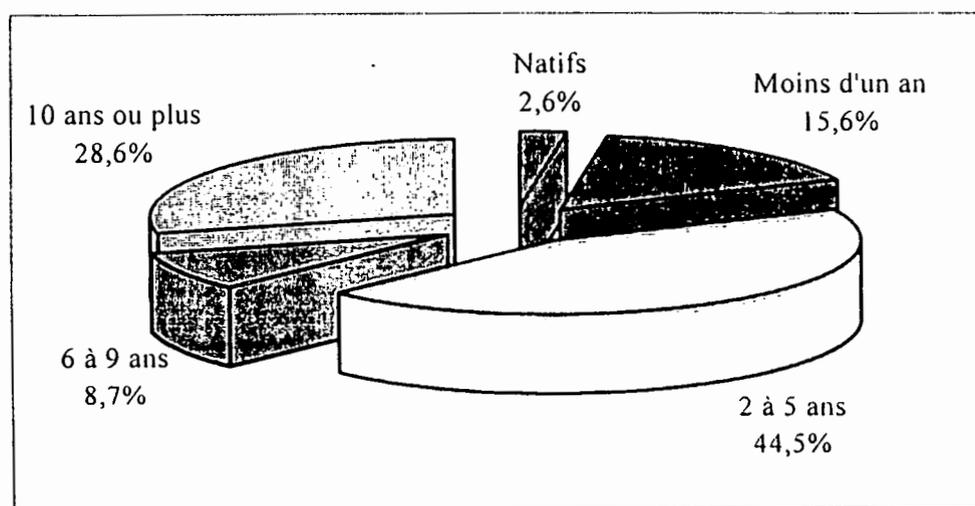
Tableau 3.4 : Variation du risque de pauvreté des ménages selon le statut matrimonial du chef de ménage

Statut matrimonial du chef de ménage	NIVEAU DE PAUVRETE DU MENAGE			Total
	Pauvres	Intermédiaires	Non pauvres	
Célibataires	7,3%	23,2	69,5	93054
Monogames	26,8%	31,2	42,0	88107
polygames	60,2%	30,1	9,8	2598
Ensemble	17,4%	27,1%	55,5%	183758
Probabilité du Khi-deux = 0,000				

3.1.5 – Le statut de résidence du chef de ménage

Une répartition des effectifs des ménages en fonction du temps mis à Yaoundé (graphique 3.6) montre que les chefs de ménage nés à Yaoundé représentent la plus petite proportion (2,6%). Ceux ayant passé 2 à 5 ans sont les plus nombreux (44,5%). On remarque aussi que la proportion des chefs de ménage ayant séjourné pendant 10 ans ou plus à Yaoundé (28,6%) est nettement supérieure à celle de ceux ayant passé moins d'un an (15,6%) et 6 à 9 ans (8,7%).

Graphique 3.6 : Répartition des ménages selon le statut de résidence



Si l'on remarque une association significative entre le statut de résidence du chef de ménage et le niveau de pauvreté du ménage, il n'est pas cependant aisé de donner un sens à cette relation (tableau 3.5). On observe que les ménages dont les chefs sont natifs de Yaoundé sont moins pauvres que les autres (2,8%). Mais paradoxalement, c'est dans la catégorie des chefs de ménage ayant passé plus de 10 ans qu'on retrouve plus de pauvres (24,8%). Par ailleurs, les chefs de ménage ayant passé moins d'un an, ont la même probabilité d'être pauvres que ceux ayant séjourné pendant 6 à 9 ans (12,5%). Le même constat est fait lorsqu'on observe les proportions des ménages non pauvres. En effet, on se serait attendu à ce que la proportion des ménages aisés dont les chefs sont nés à Yaoundé soit plus élevée, mais il n'en est pas le cas. A ce stade, il nous est impossible d'analyser précisément cette relation. Le modèle multivarié nous permettra peut-être d'en avoir une meilleure idée.

Tableau 3.5 : Variation du risque de pauvreté selon le statut de résidence du chef de ménage

Statut de résidence du chef de ménage	NIVEAU DE PAUVRETE DU MENAGE			Total
	Pauvres	Intermédiaires	Non pauvres	
Natifs	2,8%	54,6%	42,6%	4842
Moins d'un an	12,5%	25,0%	62,5%	28592
2 à 5 ans	16,2%	22,2%	61,6%	81688
6 à 9 ans	12,5%	39,8%	47,6%	16014
10 ans ou plus	24,8%	29,5%	45,7%	52622
Ensemble	17,4%	27,1%	55,5%	183758
Probabilité du Khi-deux = 0,000				

3.2 – structure des ménages et pauvreté

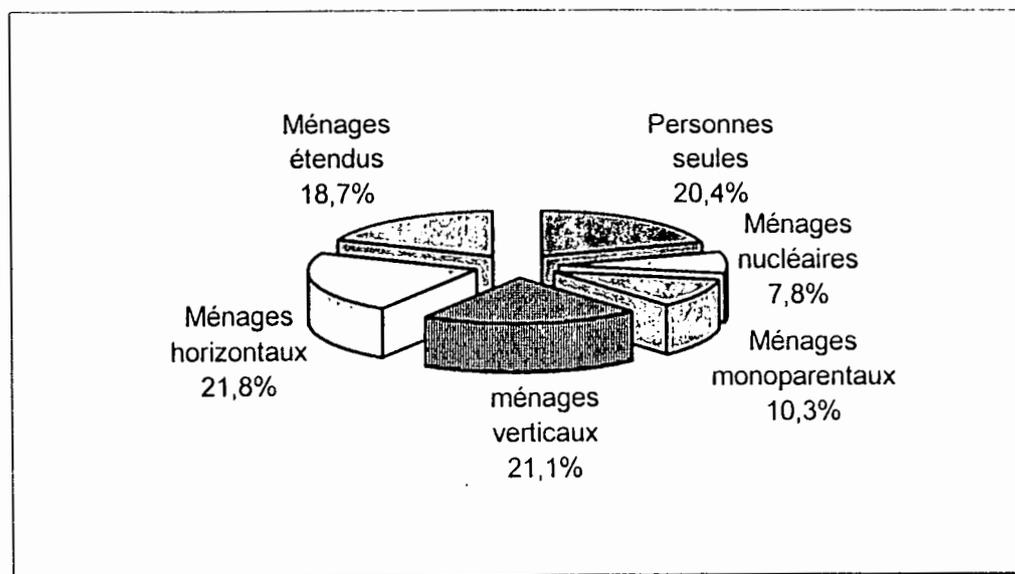
Dans la perspective de mieux rendre compte de la composition des ménages à partir du lien de parenté, nous avons créé un indicateur ayant six modalités : personnes seules, ménages monoparentaux, ménages nucléaires, ménages verticaux, ménages horizontaux, et ménages étendus.

Les ménages monoparentaux sont constitués par l'un des parents, ses enfants et éventuellement d'autres membres. Les ménages nucléaires comprennent exclusivement le chef de ménage, son conjoint et ses enfants.

Les ménages verticaux quant à eux comprennent le chef de ménage, son conjoint, ses enfants et tous les autres membres qui sont sous la dépendance du chef de ménage. Les ménages horizontaux concernent les personnes qui se mettent ensemble (collatéraux) pour satisfaire en commun leurs besoins. Il peut aussi s'agir d'un ménage constitué par le chef de ménage, son conjoint, et des personnes actives occupées contribuant à l'augmentation du revenu dans le ménage. Enfin, les ménages étendus regroupent à la fois les ménages verticaux et horizontaux.

La distribution des fréquences (graphique 3.7) montre une légère démarcation des ménages horizontaux (21,8%). Cette proportion plus élevée que celle des ménages nucléaires (7,8%) va à l'encontre de la littérature qui stipule qu'il y a plus de ménages nucléaires en milieu urbain. La proportion des personnes seules (20,4%) est pratiquement le double de celle des ménages monoparentaux (10,3%). Les ménages horizontaux et étendus représentent respectivement 21,8% et 18,7% de l'ensemble des ménages.

Graphique 3.7 : Répartition des types de ménage



Comme on l'aurait imaginé, cette typologie des ménages a une incidence sur le niveau de pauvreté (tableau 3.6). En effet, on observe une prépondérance des ménages pauvres verticaux (32,6%). Cette proportion est 1,8 fois supérieure à celle des ménages pauvres horizontaux (18,5%). L'explication serait qu'il existerait plus de membres dépendants, notamment les enfants dans les ménages verticaux. Pourtant dans les ménages horizontaux, les membres sont des adultes et se soutiennent mutuellement dans le but de contribuer à l'augmentation du revenu du ménage. Les ménages pauvres étendus quant à eux représentent 12,4%, soit une proportion de 2,6 fois inférieure à celle des ménages verticaux. Les ménages monoparentaux pauvres représentent 19,8% de l'effectif. Les ménages les moins pauvres sont ceux d'une seule personne (1,2%) car ces derniers consomment intégralement leur production. Enfin, les ménages nucléaires sont plus pauvres (13,2%) que les ménages étendus.

A l'inverse, les ménages les moins aisés sont les ménages verticaux (39,3%). Pourtant la proportion des ménages non pauvres de type horizontal est 46,1%. On observe également 40,7% des ménages monoparentaux aisés contre 67,2% de ménages étendus de la même catégorie. Les ménages d'une seule personne se retrouvent majoritairement non pauvres (86,1%).

En somme, les ménages verticaux ont plus de risque d'être pauvres que les ménages horizontaux. Ceci du fait que dans les premiers, on y trouve plus d'inactifs en bas âges que d'actifs occupés.

**Tableau 3.6 : Variation du risque de pauvreté des ménages selon
Le type de ménage**

Type de ménage	NIVEAU DE PAUVRETE DU MENAGE			
	Pauvres	Intermédiaires	Non pauvres	Total
Personnes seules	1,2%	12,7%	86,1%	37424
Ménages nucléaires	13,2%	33,5%	53,3%	14306
Ménages monoparentaux	19,8%	39,5%	40,7%	18861
Ménages verticaux	32,6%	28,1%	39,3%	38774
Ménages horizontaux	18,5%	35,4%	46,1%	40032
Ménages étendus	12,4%	20,4%	67,2%	34360
Ensemble	17,4%	27,1%	55,5%	183757
Probabilité du Khi-deux = 0,000				

Pour vérifier cette relation, nous allons nous servir des seuils de signification donnés par la régression logistique⁴ en introduisant dans le modèle le type de ménage et le niveau de pauvreté (tableau 3.7). Les statistiques obtenues (modèle 1) attestent d'une relation significative entre le type de ménages et le niveau de pauvreté, avec un Khi-deux de l'ordre de 0.000. En outre, les modalités : personnes seules et ménages étendus sont significativement associés à la pauvreté. Cependant, lorsqu'on contrôle cette relation en introduisant la proportion d'adultes qui travaillent (modèle 2), on constate que le type de ménage n'est plus significativement associé au niveau de pauvreté. En plus, la relation entre les ménages étendus et le niveau de pauvreté devient fallacieuse. Donc cette relation était due à la proportion d'adultes actifs occupés vivant dans le ménage. Preuve que c'est le nombre d'adultes qui travaillent qui détermine le niveau de pauvreté. Ce résultat va dans le sens de la théorie du cycle de vie qui stipule que les ménages sont d'autant plus exposés à la pauvreté qu'il y a plus de dépendants que d'actifs. En d'autres termes, la structure du ménage détermine le niveau de vie des ménages.

Tableau 3.7 : Résultats de la régression logistique

Pauvres	Odds Ratios	Seuil de signification	Odds Ratios	Seuil de signification
	<i>Modèle 1</i>		<i>Modèle 2</i>	
Personnes seules	0,0369	0,003*	-	-
Ménages nucléaires	0,4707	0,22	0,5182	0,452
Ménages monoparentaux	0,7629	0,579	1,1891	0,795
Ménages verticaux	1,3644	0,389	0,8646	0,789
Ménages horizontaux (mr)				
Ménages étendus	0,4355	0,066***	1,0376	0,946
Proportion d'adultes occupés			0,8655	0,821
Probabilité du Khi-deux		0.000		0,960

(*) Significatif à 1% ; (**) Significatif à 5% ; (***) Significatif à 10% ; (mr) Modalité de référence.

⁴ Pour les explications mathématiques de la méthode, cf. Annexe 4.

3.3 – caractéristiques des ménages et pauvreté

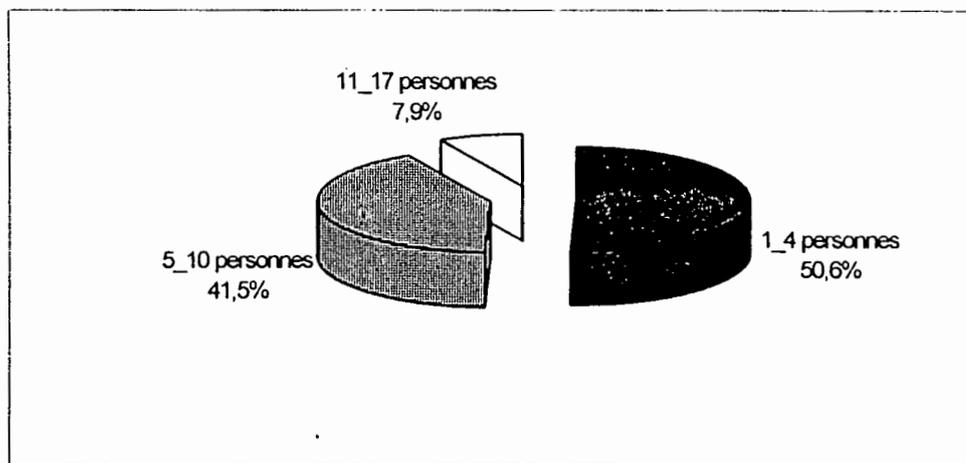
Les caractéristiques des ménages seront cernées par les variables suivantes : la taille des ménages, le statut de logement, et le type de logement.

3.3.1 – La taille des ménages

On constate en Afrique que tous les membres d'une famille ne peuvent pas habiter dans un même logement et tous les membres d'un même logement ne sont pas forcément de la même famille (Sala-Diakanda, 1988). Dans le même sens, Bongaarts (2001) fait remarquer que dans 43 pays en développement, la taille des ménages n'est pas uniforme et tend à être plus élevée en Afrique sub-saharienne (5,6) qu'en Amérique Latine (4,8). La taille des ménages serait donc le nombre de personnes vivant dans un ménage.

Nous avons construit un indicateur qui rend compte du nombre de personnes vivant dans le ménage à l'aide de la variable « numéro d'ordre ». Les effectifs ont été regroupés en trois modalités (graphique 3.8) selon qu'il s'agit d'un ménage de petite taille (1 à 4 personnes), de taille moyenne (5 à 10 personnes) et de taille élevée (plus de 10 membres). Mais dans l'ensemble, la taille moyenne des ménages est estimée à 5,5 personnes. La distribution des proportions est favorable aux ménages de petite taille (50,6%). En revanche, les ménages de grande taille ne représentent que 7,9% des effectifs. Par conséquent il existe peu de ménages de grande taille à Yaoundé. Ce qui confirme les résultats des études de Sala-Diakanda (1979) et de Thérèse Locoh (1988) selon lesquels les ménages de taille élevée se rencontrent plus en milieu rural qu'en milieu urbain.

Graphique 3.8 : Répartition des ménages selon leur taille



On observe une forte relation négative entre la taille du ménage et le niveau de pauvreté du ménage (tableau 3.8). La proportion des ménages pauvres ayant 11 à 17 membres est plus élevée (53,1%) que celle des ménages pauvres vivant avec 5 à 10 personnes (27,6%). Ce score s'améliore davantage lorsque le ménage a moins de 5 membres (3,5%). En outre, la proportion des ménages aisés de petite taille (76,7%) est près de 10 fois plus élevée que celle des ménages aisés de grande taille (8,8%). Il y a donc lieu de penser que la taille élevée du ménage contribue à la pauvreté du ménage. Ce résultat n'est pas nouveau puisque bien des études notamment celles de Gerry (1984), Grootaert et al (1989), Ravallion (1992) et la Banque Mondiale (1995) ont abouti à la même conclusion. Pourtant, Wakam (1998) dans une étude analogue parvenait à démontrer que les ménages aisés accueillent plus de membres extérieurs au noyau familial que les ménages pauvres. Cependant, seule la taille des ménages ne permet pas de se prononcer sur le niveau de pauvreté des ménages. Il faudrait aussi tenir compte de la structure des ménages, comme on l'a vu précédemment.

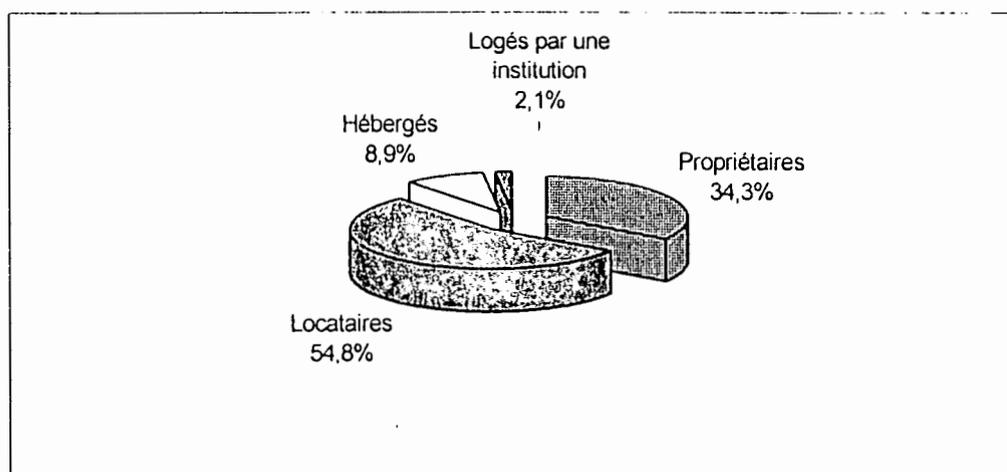
Tableau 3.8 : Variation du risque de pauvreté des ménages selon leur taille

Taille des ménages	NIVEAU DE PAUVRETE DU MENAGE			Total
	Pauvres	Intermédiaires	Non pauvres	
1 - 4 personnes	3,5%	19,8%	76,7%	93063
5 - 10 personnes	27,6%	34,0%	38,4%	76228
11- 17 personnes	53,1%	38,1%	8,8%	14467
Ensemble	17,4%	27,1%	55,5%	183758
Probabilité du Khi-deux = 0,000				

3.3.2 – Le statut d’occupation du logement

Les personnes enquêtées s’étant prononcées sur leur statut de logement, nous avons regroupé ces données en quatre modalités : propriétaire, locataire, hébergé, logé par une institution. La distribution des proportions montre une prépondérance des locataires à Yaoundé (54,8%) suivi des propriétaires (34,3%). Ceux qui sont hébergés ou logés par une institution ne sont pas nombreux (graphique 3.9).

Graphique 3.9 : Répartition des ménages selon le statut de logement



La relation qui découle du croisement entre le statut d’occupation du logement et le niveau de vie est significative (tableau 3.9). On remarque une forte proportion des ménages pauvres propriétaires (34,0%), contre 8,6% pour les locataires pauvres. La proportion des ménages pauvres hébergés plus

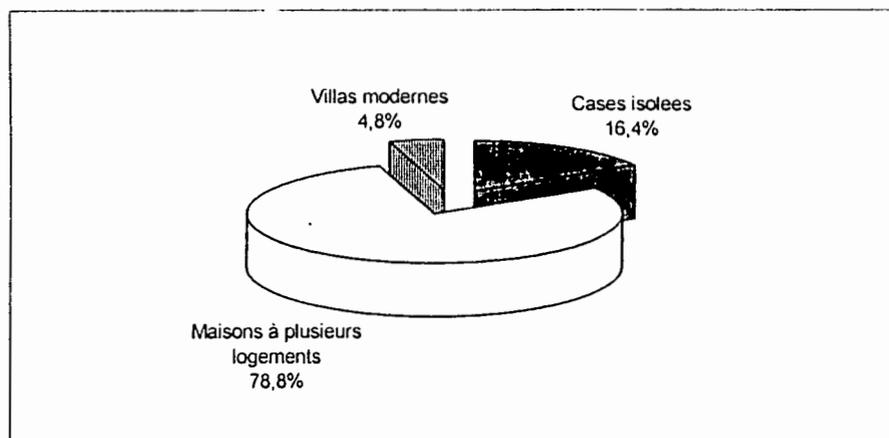
élevée (12,1%) que celle des locataires (8,6%) s'expliquerait par la grande vulnérabilité des ménages hébergés à la pauvreté (43,9%). L'on note également l'inexistence des ménages pauvres logés par une institution. Pourtant 60% des ménages aisés sont logés par une institution. Par ailleurs, la proportion des ménages aisés la plus élevée est celle des ménages locataires (67,9%). Ces résultats vont à l'encontre de ceux trouvés en 1983 (EBC) qui stipulent que les pauvres sont ceux qui sont le plus en location. Ce changement de statut de logement pourrait s'expliquer par la détérioration des conditions de vie, pénalisant davantage les pauvres.

Tableau 3.9 : Variation de la pauvreté selon le statut de logement

Statut de logement	NIVEAU DE PAUVRETE DU MENAGE			Total
	Pauvres	Intermédiaires	Non pauvres	
Propriétaires	34,0%	27,7%	38,3%	62957
Locataires	8,6%	23,5%	67,9%	100609
Hébergés	12,1	43,9%	44,0%	16363
Subventionnés	0%	40,0%	60,0	3827
Ensemble	17,4%	27,1%	55,5%	183756
Probabilité du Khi-deux = 0,000				

3.3.3 – Le type de logement

Le regroupement du type de logement en trois modalités (graphique 3.10) permet de constater une distribution irrégulière des effectifs des ménages. Les ménages vivant dans les maisons à plusieurs logements sont majoritaires (78,8%) alors que ceux vivant dans les villas modernes sont minoritaires (4,8%).

Graphique 3.10 : Répartition des ménages selon le type de logement

On observe une association significative entre le type de logement et le niveau de pauvreté du ménage (tableau 3.10). En effet, la proportion des ménages pauvres vivant dans des cases isolées (19,7%) est légèrement plus élevée que la proportion des ménages de la même catégorie habitant les maisons à plusieurs logements et les immeubles (18,0%). Par ailleurs, les ménages vivant dans les villas modernes ne sont ni pauvres, ni intermédiaires. En revanche, on observe une augmentation des ménages aisés selon qu'on passe du logement isolé (41,0%) à la villa moderne (100%). En somme, les ménages vivant dans des cases isolées sont plus exposés à la pauvreté, et bon nombre d'entre eux seraient des propriétaires. Or, les résultats des études antérieures ont paradoxalement montré que les propriétaires avaient moins de risque d'être pauvres que les autres.

Tableau 3.10 : Variation du risque de pauvreté selon le type de logement

Type de logement du ménage	NIVEAU DE PAUVRETE DU MENAGE			Total
	Pauvres	Intermédiaires	Non pauvres	
cases isolées	19,7%	39,3%	41,0%	30100
Maisons à plusieurs logements	18,0%	26,3%	55,7%	144797
villas modernes	0%	0%	100%	8862
Ensemble	17,4%	27,1%	55,5%	183759
Probabilité du Khi-carré = 0,000				

Ce chapitre nous a permis d'évaluer le lien entre les caractéristiques sociodémographiques des ménages et la pauvreté des ménages. Des différents tableaux croisés, il en résulte une corrélation significative entre chaque variable considérée et le niveau de pauvreté des ménages. Ainsi, nous avons pu identifier à partir des caractéristiques des chefs de ménage, de la structure des ménages et des caractéristiques des ménages, les variables susceptibles de mieux rendre compte de la pauvreté des ménages. Il est maintenant question dans le chapitre suivant, de mettre ensemble ces variables selon une approche multivariée.

Chapitre 4

PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DES MENAGES PAUVRES A YAOUNDE

En considérant chaque variable sociodémographique des ménages, nous avons pu évaluer dans le chapitre précédent l'ampleur et l'incidence de la pauvreté des ménages au moyen des analyses bivariées. Cependant, ces enseignements peuvent s'avérer insuffisants dans la mesure où l'approche utilisée nous imposait de croiser les variables deux à deux. Or, pour avoir une vision synthétique de l'ensemble des informations permettant de mieux caractériser les ménages pauvres, il est nécessaire d'utiliser une analyse multivariée. L'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) permet ainsi d'approfondir l'analyse précédente, en essayant de mettre en exergue les relations de proximité entre variables.

Sans nous attarder sur les aspects techniques de la méthode, nous pouvons cependant noter que l'AFCM est une technique d'analyse d'interdépendance entre les variables à analyser simultanément (Benzecri, 1980). Ses deux principaux avantages sont la réduction de l'information par la définition des axes principaux et la possibilité de représentation graphique pour une visualisation des points-caractères et/ou des points-individus (Benzecri, 1982). C'est justement cette spécificité qui fait de l'AFCM une technique plus élaborée que les autres de même type, telle l'analyse en composantes principales. Dans cette présentation, si les nuages ne sont pas trop déformés par la projection, deux points-individus sont d'autant plus proches que leurs profils sont semblables. Les modalités des variables de l'étude ont été dichotomisées (tableau 4.1) avant que l'AFCM ait été engagée.

Tableau 4.1 : Modalités des variables du modèle

Caractéristiques sociodémographiques	Variables	Modalités	Libellés
<i>Caractéristiques des chefs de ménage</i>	Age	AG1 AG2 AG3	Moins de 35 ans 35 à 54 ans 55 ou plus
	Sexe	MASC FEM	Homme Femme
	Niveau d'instruction	PRIM SECO SUP	Primaire Secondaire Supérieur
	Statut matrimonial	CELI MONO POLY	Célibataire Monogame Polygame
	Statut de résidence	DUR1 DUR2 DUR3 DUR4 DUR5	Natif 0 à 1 an 2 à 5 ans 6 à 9 ans 10 ans ou plus
<i>Structure des ménages</i>	Type de ménage	TYP1 TYP2 TYP3 TYP4 TYP5 TYP6	Personne seule Ménage nucléaire Ménage monoparental Ménage vertical Ménage horizontal Ménage étendu
<i>Caractéristiques des ménages</i>	Taille du ménage	TAL1 TAL2 TAL3	1 – 4 personnes 5 – 10 personnes 11 – 17 personnes
	Type de logement	CASE MAIS VILA	Case isolée Maison à plusieurs logements Villa moderne
	Statut de logement	LOG1 LOG2 LOG3 LOG4	Propriétaire Locataire Hébergé Logé par une institution
	Niveau de pauvreté	PAUV AISE VUL	Pauvre Aisé Intermédiaire

L'AFCM, a été effectuée en trois étapes. La première recherche un profil des ménages pauvres selon les caractéristiques des chefs de ménage. La deuxième tente d'identifier les ménages pauvres à partir des caractéristiques des ménages. La troisième étape s'efforce d'établir des relations de proximité entre la structure des ménages et la pauvreté. La synthèse de ces résultats nous permettra d'avoir une meilleure connaissance du profil sociodémographique des ménages pauvres à Yaoundé.

Pour l'interprétation de nos résultats, nous retiendrons les règles suivantes :

- deux points ont des profils proches lorsqu'ils sont proches l'un de l'autre sur les axes factoriels et les plans qu'ils déterminent. Les corrélations sont au contraire, d'autant plus faibles que les points-variables projetés sont éloignés les uns des autres ;
- lorsque les points sont près du centre de gravité, cela indique généralement, s'il s'agit des points-caractères, que ceux-ci ont reçu des réponses semblables de l'ensemble des chefs de ménage enquêtés. Les variables n'ont dans ce cas aucun pouvoir discriminatoire dans la population. Elles sont en plus peu corrélées avec les autres variables ;
- il est intéressant pour l'interprétation des axes de considérer non seulement la position des points, mais aussi leur poids ou même de combiner leur distance par rapport à chaque axe et leurs poids. On calcule pour cela ce qu'on appelle la contribution à l'inertie (CTR).

Les calculs ont été effectués au moyen de la procédure *ANCORR* du logiciel *ADDAD*. Les statistiques fournies seront explicitées au cours de l'analyse.

4.1 – Caractéristiques des chefs de ménage prises ensemble, et pauvreté

Le choix des facteurs ayant contribué à la formation des axes dans ce premier modèle s'est fait sur la base d'une contribution (CTR) supérieure ou égale à 33. La raison en est que ce chiffre représente la contribution minimale de la modalité «non pauvre» devant nous permettre de discriminer les ménages.

L'examen des valeurs propres du tableau de l'AFCM (annexe 1) atteste que les trois premiers facteurs représentent en valeurs cumulées 36,6% de l'inertie totale. Ce faible taux d'inertie lié au caractère binaire des modalités ne saurait par conséquent hypothéquer les résultats de cette étude (Fenelon, 1981). S'agissant des modalités qui contribuent le plus fortement à la formation des axes, nous remarquons des oppositions très nettes suivant les trois axes factoriels. Les résultats des axes factoriels seront complétés par ceux du premier plan factoriel.

Le premier axe factoriel (tableau 4.2) regroupe les différents indicateurs permettant de caractériser les ménages selon le niveau de pauvreté. Ces modalités représentent 87,1% de l'inertie totale de l'axe. Lequel oppose les ménages non pauvres (aise) aux ménages pauvres (pauv). Ainsi, *Ceteris paribus*, la plupart des ménages aisés sont dirigés par les femmes (fem) célibataires (celi) de moins de 35 ans (ag1). Le premier plan factoriel (graphique 4.1) montre que ces chefs de ménage ont un niveau d'instruction secondaire (seco) et séjournent à Yaoundé depuis 1 à 5 ans. Si la littérature atteste de la vulnérabilité de la femme à la pauvreté, il n'en va de même des femmes chefs de ménage comme le montrent les résultats de cette étude. Etant donné que ces femmes sont des célibataires et âgées de moins de 35 ans, on pourrait croire qu'elles n'ont pas encore suffisamment de charges et de contraintes familiales. Leur consommation n'est donc pas forcément partagée, et ces dernières seraient par conséquent moins exposées à la pauvreté.

Les ménages pauvres quant à eux, sont en majorité dirigés par des hommes âgés (55 ans ou plus) (ag3), de niveau d'instruction primaire (prim), vivant en monogamie (mono) ou en polygamie (poly). Le premier plan factoriel (graphique 4.1) complète cette description en relevant que les ménages pauvres sont dirigés par des natifs de Yaoundé (dur 1). Ces résultats nous montrent que la pauvreté peut être due à un effet de génération qui affecte en particulier les hommes. Comme nous l'avons vu précédemment, si les enfants du chef de ménage ne sont pas encore actifs occupés et que celui-ci se retrouve en retraite, la probabilité que son ménage devienne pauvre est élevée. Le fait que ce soient les hommes âgés, de faible niveau d'instruction qui soient les plus pauvres en milieu urbain, pourrait aussi s'expliquer par leur

inaptitude à pouvoir améliorer leurs connaissances afin d'être plus productifs. D'où l'importance de l'instruction ou de la formation professionnelle.

Tableau 4.2 : Premier axe factoriel

POLE POSITIF		POLE NEGATIF	
Modalités	Contributions	Modalités	Contributions
PAUV	78	AISE	33
AG3	85	FEM	102
PRIM	59	AG1	83
DUR5	132	CELI	129
MONO	85		
MASC	41		
POLY	44		

Le deuxième axe factoriel (tableau 4.3) rend compte du niveau d'instruction des chefs de ménage. Les composantes retenues représentent 81,5% de l'inertie totale de l'axe. Cet axe oppose les chefs de ménage de niveau primaire (prim) à ceux de niveau supérieur (sup). A ce sujet, il ressort que les ménages dirigés par les personnes de niveau supérieur sont des hommes (masc) vivant en monogamie (mono). Pourtant, les ménages dirigés par les personnes de niveau primaire sont des femmes (fem) célibataires de plus de 54 ans (ag3).

Tableau 4.3 : Deuxième axe factoriel

POLE POSITIF		POLE NEGATIF	
Modalités	Contributions	Modalités	Contributions
PRIM	64	SUP	139
FEM	203	MASC	74
AG3	106	MONO	107
CELI	122		

Le troisième axe factoriel quant à lui (tableau 4.4), regroupe les modalités permettant d'évaluer le niveau de vie. Celles-ci ont contribué à 72,8% à la formation de l'axe. On note une opposition entre les chefs de ménage non pauvres (aise) et les chefs de ménage intermédiaires (vul). Alors

que les premiers ont plus de 54 ans (ag3) et sont de niveau supérieur (sup), les seconds quant à eux sont tous de niveau secondaire (seco).

Tableau 4.4 : Troisième axe factoriel

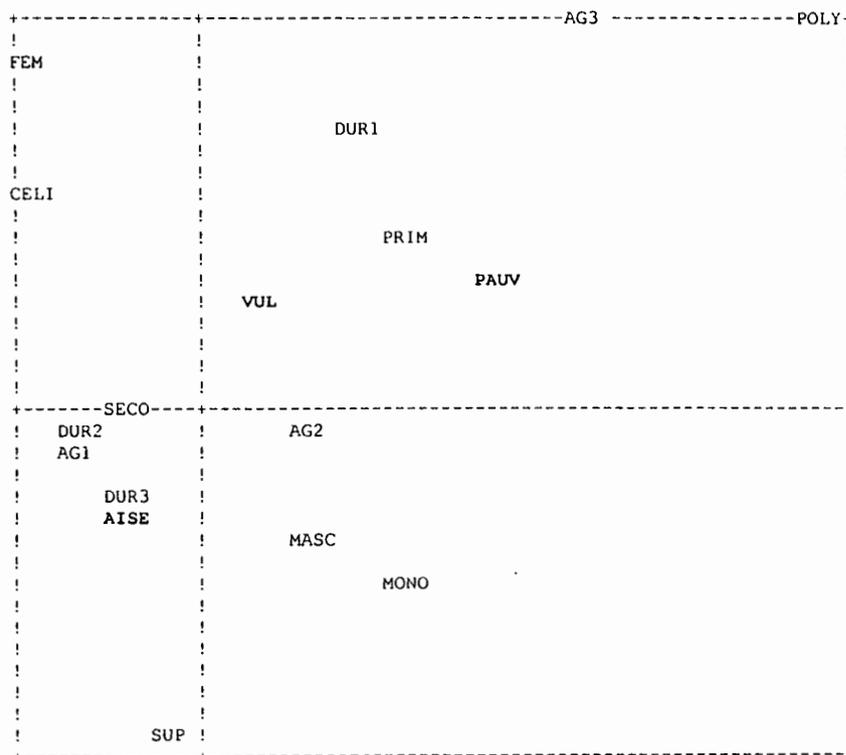
POLE POSITIF		POLE NEGATIF	
Modalités	Contributions	Modalités	Contributions
VUL	134	AISE	119
SECO	143	SUP	230
		AG3	102

Graphique 4.1 : Premier plan factoriel

1 AXE HORIZONTAL(1)--AXE VERTICAL(2)--TITRE:CARACTERISATION DES MENAGES

NOMBRE DE POINTS : 19

==ECHELLE : 4 CARACTERE(S) = .170 1 LIGNE = .071



NOMBRE DE POINTS SUPERPOSES : 2

PAUV (DUR5) DUR4 (DUR3)

Les analyses précédentes nous ont permis de dresser un profil des ménages pauvres uniquement à partir des caractéristiques des chefs de ménage. Maintenant, il est question dans la section suivante d'essayer d'esquisser un profil analogue à partir des caractéristiques des ménages.

4.2 – Caractéristiques des ménages prises ensemble, et pauvreté

Les valeurs propres du tableau de l'AFCM (annexe 2) montrent que les trois premiers facteurs cumulent 48,2% de l'inertie totale. Ce taux d'inertie plus ou moins proche de la moyenne est dû au caractère binaire des modalités, et ne saurait remettre en cause la qualité des résultats. Il résulte ainsi des oppositions suivant les trois axes factoriels. Seules les contributions supérieures ou égales à 73 nous ont permis de constituer ces axes.

Le premier axe factoriel (tableau 4.5) fait état des modalités permettant de discriminer les ménages selon le niveau de pauvreté. Ces modalités ont contribué à 88,5% à la formation de l'axe. Cet axe oppose les ménages non pauvres (aise) aux ménages pauvres. A ce titre, les ménages non pauvres sont les ménages de petite taille (moins de cinq personnes) (tal1) et vivent en location (log2). Ces résultats vont dans le sens de la littérature (BM, 1990 ; 1995) qui démontre que les ménages les moins pauvres sont ceux de petite taille.

En revanche, les ménages pauvres sont ceux dont le chef est propriétaire (log1) d'une case isolée (case). Le premier plan factoriel (graphique 4.2) révèle aussi que les ménages pauvres sont ceux de grande taille (plus de dix membres) (tal3).

Tableau 4.5 : Premier axe factoriel

POLE POSITIF		POLE NEGATIF	
Modalités	Contributions	Modalités	Contributions
AISE	73	PAUV	93
LOG2	84	TAL3	151
TAL1	136	LOG1	185
		CASE	163

Le deuxième axe factoriel quant à lui (tableau 4.6), regroupe les différents indicateurs permettant de caractériser les ménages aisés. Ceux-ci contribuent à 79,3% à la formation de l'axe. On note que les ménages aisés sont ceux qui sont logés par une institution (log4) et habitent les villas (vila).

Tableau 4.6 : Deuxième axe factoriel

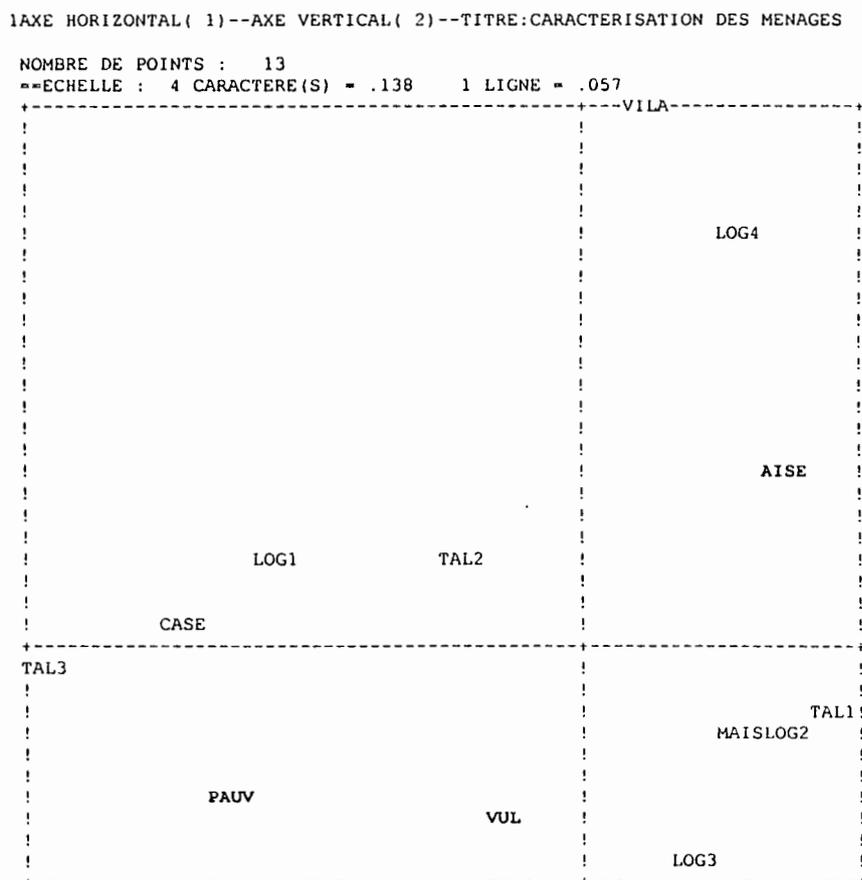
POLE POSITIF		POLE NEGATIF	
Modalités	Contributions	Modalités	Contributions
AISE	77	-	-
LOG4	267	-	-
VILA	449	-	-

Enfin, le troisième axe factoriel (tableau 4.7) permet également d'avoir une idée du niveau de vie des ménages. Les composantes retenues représentent 73,7% de l'inertie totale de l'axe. Celui-ci oppose les ménages pauvres (pauv) aux ménages intermédiaires (vul). On se rend à cet effet compte que les ménages intermédiaires sont ceux hébergés par les amis ou des parents (log3). Ces résultats sont confirmés par le premier plan factoriel (graphique 4.2).

Tableau 4.7 : Troisième axe factoriel

POLE POSITIF		POLE NEGATIF	
Modalités	Contributions	Modalités	Contributions
PAUV	189	VUL	231
		LOG3	317

Graphique 4.2 : Premier plan factoriel



Nous voulons à présent tester dans un autre modèle factoriel, les relations de proximité entre la structure des ménages et la pauvreté. Ceci dans le but de mieux saisir les modalités permettant de distinguer les ménages pauvres des autres.

4.3 – Structure des ménages et pauvreté

Nous mettrons dans ce modèle les modalités de la variable « type de ménage » et du « niveau de pauvreté ». La méthode utilisée dans ce cas est l'analyse factorielle des correspondances simples (AFCS). Les trois axes

factoriels retenus révèlent des contrastes intéressants. Cependant, seul le premier axe nous permet de faire une analyse précise et cohérente.

L'examen des valeurs propres du tableau de l'AFCS (annexe 3) atteste que les trois premiers facteurs représentent en valeurs cumulées 47,9% de l'inertie totale. Ce faible taux d'inertie ne compromet pas la qualité des résultats. En outre, les modalités ont été choisies sur la base d'une contribution supérieure ou égale à 81.

Le premier axe factoriel (tableau 4.8) regroupe dans un même plan les pauvres et les vulnérables et, les oppose aux ménages non pauvres. Les modalités choisies ont contribué à 92,0% à la formation de l'axe. On note que les ménages non pauvres sont ceux constitués par des personnes seules (typ1) ou des ménages de type étendus (Graphique 4.3). En revanche, les ménages pauvres sont de type monoparental (typ3) ou vertical (typ4). Ces résultats pour le moins attendus confirment que les ménages sont d'autant plus exposés à la pauvreté que le nombre d'enfants ou de dépendants est élevé. Le fait que les ménages étendus soient moins exposés à la pauvreté que les ménages verticaux, s'expliquerait par la participation des membres à l'augmentation du revenu au sein des ménages étendus.

Tableau 4.8 : Premier axe factoriel

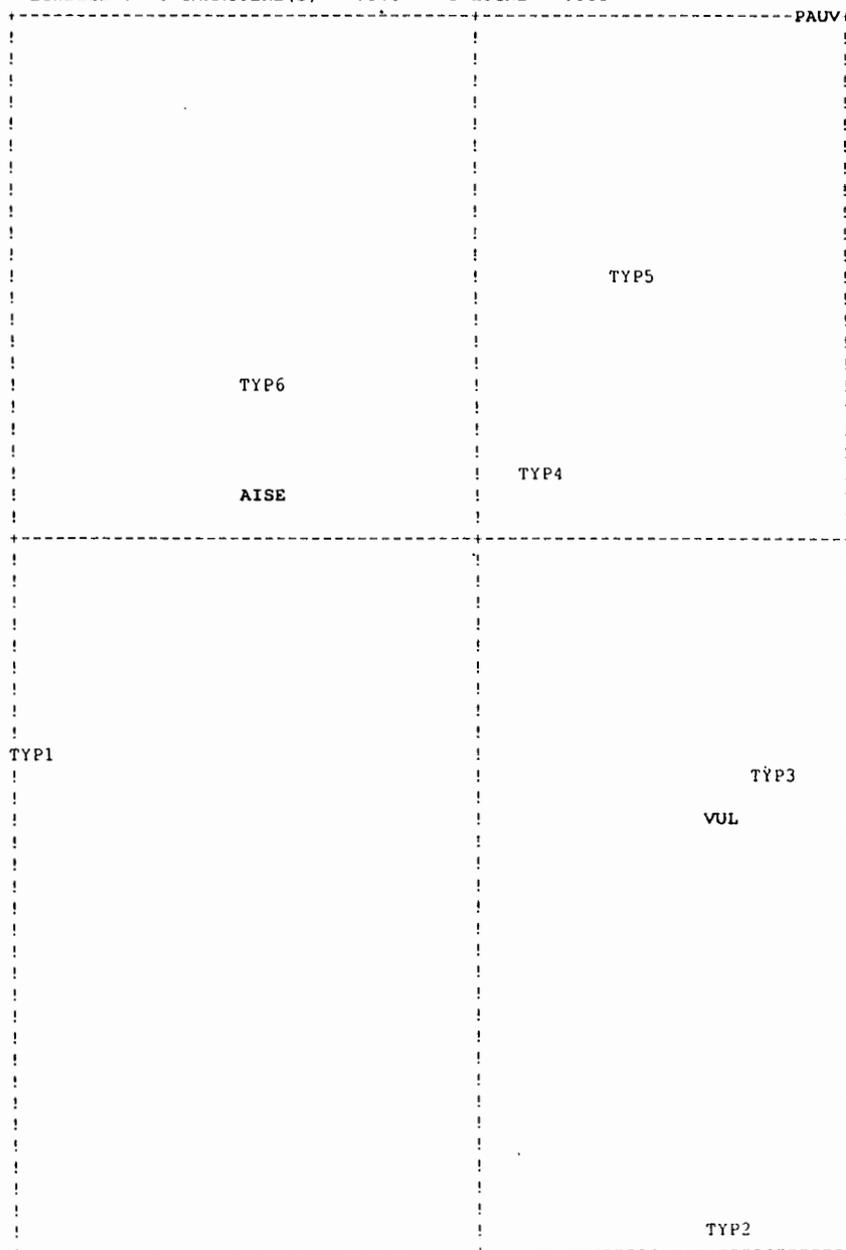
POLE POSITIF		POLE NEGATIF	
Modalités	Contributions	Modalités	Contributions
PAUV	138	AISE	239
VUL	123	TYP1	249
TYP3	90	TYP6	81

Graphique 4.3 : Premier plan factoriel

1 AXE HORIZONTAL(1)--AXE VERTICAL(2)--TITRE:CARACTERISATION DES MENAGES

NOMBRE DE POINTS : 9

==ECHELLE : 4 CARACTERE(S) = .146 1 LIGNE = .061



Une vision synthétique de tous ces résultats nous permet de construire un profil sociodémographique des ménages pauvres vivant à Yaoundé. Ainsi, on constate que les ménages pauvres sont ceux dirigés par des hommes âgés, de niveau d'instruction primaire, et vivent en monogamie ou en polygamie. Ils sont pour la plupart, nés à Yaoundé et sont propriétaires des cases isolées où vivent une dizaine de membres. Enfin, les ménages pauvres sont aussi les ménages de type monoparental ou vertical.

L'objectif assigné à ce chapitre était d'établir des relations de proximité entre les caractéristiques sociodémographiques et la pauvreté des ménages. L'AFCM et L'AFCS nous ont permis d'obtenir les résultats en trois étapes. Nous avons considéré un premier modèle intégrant les caractéristiques des chefs de ménage. Il en est résulté des modalités fortement corrélées à la pauvreté. Le deuxième modèle mettait en relation les caractéristiques des ménages et la pauvreté. Nous avons également noté des résultats intéressants nous permettant d'identifier les ménages pauvres. Le troisième modèle regroupait la structure des ménages et la pauvreté. La synthèse de tous ces résultats nous a permis d'avoir un aperçu du profil sociodémographique des ménages pauvres à Yaoundé. A présent, il est question de pouvoir réfléchir sur les recommandations qu'une telle étude suggère, et les diverses voies à explorer au cours des recherches ultérieures.

SYNTHESE DES RESULTATS, DISCUSSION ET CONCLUSION GENERALE

L'objectif principal de cette recherche était de cerner les aspects sociodémographiques des ménages pauvres vivant à Yaoundé. Autrement dit, il s'agissait de construire un profil de pauvreté à partir de la structure des ménages, des caractéristiques des chefs de ménage, et des ménages. Pour ce faire, nous nous sommes servis d'un cadre théorique et des applications statistiques.

Le cadre théorique nous a permis de faire le tour de la littérature sur les questions de pauvreté en rapport avec les caractéristiques sociodémographiques des ménages. Il est ressorti que la pauvreté avait plusieurs définitions. Alors que certains auteurs lui donnent une dimension quantitative ou qualitative, d'autres lui donnent une acception économique ou non économique. De ces différentes définitions, nous sommes arrivés à cerner la pauvreté comme étant l'incapacité de satisfaire ses besoins essentiels. La raison en est qu'il existerait des relations de dépendance entre les questions économiques et non économiques de la pauvreté. Toutefois, sans chercher à savoir le sens de ces relations, nous avons reconnu qu'il était possible de décrire la pauvreté à partir des caractéristiques sociodémographiques des ménages. Par ailleurs, les difficultés rencontrées pour définir la pauvreté sont les mêmes que pour la mesurer.

Bien des auteurs se sont attelés à donner une mesure à la pauvreté sans pour autant converger toutes aux mêmes résultats. D'aucuns se servaient des indicateurs composites, d'autres des indicateurs uniques tel que le revenu.

Mais dans notre étude, nous avons estimé qu'il était plus facile et plus approprié de mesurer la pauvreté à partir de la consommation finale des ménages. Celle-ci étant considérée comme une évaluation monétaire des biens consommés.

Notons également que nous nous sommes intéressés aux résultats des études antérieures traitant des relations entre la pauvreté et la structure des ménages, les caractéristiques des chefs de ménage, et des ménages. La relation significative observée nous a permis de bâtir un schéma d'analyse sous-tendu par l'hypothèse suivante : les caractéristiques sociodémographiques des ménages permettent de construire un profil de pauvreté des ménages.

Nous nous sommes servis par la suite des applications statistiques pour vérifier cette hypothèse fondamentale à travers deux formes d'analyse : bivariée et multivariée.

L'analyse bivariée nous a permis de tester le degré d'association au moyen du Khi-deux, entre les différentes variables sociodémographiques et le niveau de pauvreté. Il s'est avéré que toutes ces relations étaient significatives au seuil de 5%. Mais étant donné que les variables étaient croisées deux à deux, nous nous sommes interrogés sur la pertinence de ces résultats. D'où l'importance du modèle multivarié. Ainsi, l'analyse factorielle des correspondances multiples nous a permis d'apprécier globalement les relations de proximité entre les variables de l'étude. Le profil de pauvreté ainsi obtenu se résume en ces termes :

Les ménages pauvres sont ceux dirigés par des hommes âgés, de niveau d'instruction primaire, et vivent en monogamie ou en polygamie. Ils sont pour la plupart, nés à Yaoundé et sont propriétaires des cases isolées où vivent une dizaine de membres. Ces ménages sont aussi de type monoparental ou vertical.

A travers cette description des ménages pauvres, on note la présence de certaines variables des caractéristiques des chefs de ménage tels : le sexe, l'instruction, l'âge, le statut matrimonial. L'hypothèse (H1) qui stipule que les caractéristiques des chefs de ménage permettent d'identifier de manière spécifique les ménages pauvres se trouve ainsi confirmée. Il en va de même de l'hypothèse (H2) qui intègre la structure des ménages dans l'élaboration de profil de pauvreté. Nous l'avons d'ailleurs constaté au moyen de la théorie du cycle de vie familiale, les ménages monoparentaux et verticaux sont plus exposés à la pauvreté que les autres. Enfin, vérification est également faite pour l'hypothèse (H3), qui met en relief les caractéristiques des ménages pour en identifier les pauvres (taille du ménage élevée, case isolée...).

La pauvreté étant considérée comme un frein au développement, nous voulons profiter de cette étude pour ouvrir une brèche afin de savoir pourquoi certains pays africains voudraient être classés parmi les plus pauvres du continent ? La pauvreté est-elle devenue une donnée stratégique ?

La plupart des pays en développement et notamment ceux d'Afrique subsaharienne ont connu dans les années 70 l'euphorie du développement (Igue, 1979). Des plans stratégiques de développement aux plans quinquennaux, le développement était le leitmotiv de l'orientation gouvernementale. Moutlt théories ont été expérimentées : théorie des besoins essentiels, théorie de la modernisation, théorie de la redistribution de la croissance... (Lacoste, 1965). Cependant, le niveau de vie observé aujourd'hui n'est pas le reflet de tant d'efforts et de dispositions. Peut-être fallait-il comprendre que le meilleur développement était la bonne gestion de la dette et son remboursement à terme ? Incapables de rembourser leurs dettes, bien de pays africains ne sont plus crédibles auprès des institutions financières internationales (B.M., 2000). Une observation de la société actuelle nous fait croire que face aux échecs de l'aide au développement, la pauvreté semble devenue un moyen de plaidoyer auprès des bailleurs de fonds. Il ne serait donc pas surprenant de voir par exemple le Cameroun se réjouir d'être classé parmi les pays pauvres très endettés. C'est tout simplement que la pauvreté serait devenue un champ de plusieurs batailles.

En somme, cette étude nous a édifiés sur le concept de pauvreté et nous a fait comprendre qu'il était difficile d'asseoir des programmes de développement en considérant la pauvreté uniquement sous l'angle économique. Or, pour avoir une meilleure connaissance de ce phénomène, il est pertinent de le replacer dans une perspective de long terme. Ainsi, il ressort qu'à partir des aspects sociodémographiques des ménages, on peut caractériser la pauvreté des ménages.

Les leçons que nous pouvons tirer de cette étude vont dans le sens de la lutte contre la pauvreté et intéressent particulièrement les décideurs que sont le gouvernement camerounais et les bailleurs de fonds. Ainsi, nous leur faisons les suggestions suivantes :

- Etant donné que ce sont les hommes âgés qui souffrent le plus de pauvreté, il serait judicieux de renforcer d'une part, les programmes d'assurance vieillesse, et d'autre part, les relations intergénérationnelles ;
- Le manque d'instruction faisant partie des facteurs descriptifs de la pauvreté, les décideurs devraient mettre un accent non seulement sur la scolarisation des enfants, mais aussi sur la formation professionnelle et le recyclage des adultes ;
- La taille des ménages étant négativement corrélée au niveau de vie des ménages, il serait opportun de renforcer les programmes de planification familiale en expliquant aux ménages le bien fondé des familles ayant peu d'enfants ;
- Nous avons également constaté au cours de cette étude que les pauvres vivent dans des cases isolées construites par eux-mêmes. Ainsi, une amélioration de la qualité de l'habitat par les investisseurs et une accessibilité facile au logement contribuerait à faire reculer la pauvreté ;

- L'examen de la structure des ménages nous a fait comprendre que les ménages étendus et horizontaux étaient moins exposés à la pauvreté que les ménages verticaux. A ce titre, Les services sociaux devraient encourager la solidarité en incitant les ménages à vivre avec des adultes, puisque ceux-ci ne sont pas une charge au même titre que les enfants. Les ménages de type horizontal peuvent ainsi s'avérer être un moyen efficace de lutte contre la pauvreté.

Les résultats de cette étude nous ouvrent enfin d'autres voies de recherche auxquelles nous allons nous atteler dans l'avenir. L'approche descriptive utilisée nous a seulement permis de caractériser les ménages pauvres. Or, il serait pertinent dans les études futures de rechercher les déterminants de la pauvreté au moyen des données biographiques.

BIBLIOGRAPHIE

AKOTO E. (2001) : **Crises et changements de structures des ménages au Cameroun : émergence des chefs de ménage jeunes**, 4^{ème} Journée Scientifique du Réseau Démographie de l'AUPELF-UREF, Louvain-La-Neuve, 29 mai - 1^{er} juin 2000, (à paraître).

BANQUE MONDIALE (1990) : **Rapport sur le développement dans le monde 1990. La pauvreté**, Washington, 287 p.

BANQUE MONDIALE (1995) : **Cameroun, Diversité, Croissance, et Réduction de la pauvreté**, Washington, 197 p.

BANQUE MONDIALE (1996) : **Faire reculer la pauvreté en Afrique Sub-saharienne. Résumé analytique**, Washington, 27 p.

BANQUE MONDIALE (2000) : **Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001. Combattre la pauvreté. Abrégé**, Washington D.C, 16 p.

BARRE R. (1955) : **Economie politique**, 14^{ème} Edition, Tome 1, PUF, Paris, 1985, 727 p.

BARRE R. (1956) : **Economie politique**, 6^{ème} édition, Tome 2, PUF, Paris, 888 p.

BEAUD M., DOSTALER G. (1993) : **La pensée économique depuis Keynes**, 2^{ème} édition, Edition du Seuil, Paris, 1996, 444 p.

BENZECRI J.P. et al. (1973) : **L'analyse des données. Analyse des correspondances**, Tome 2, Dunod, Paris, Bruxelles, Montréal, 619 p.

BENZECRI J.P. (1982) : **Histoire et préhistoire de l'analyse des données**, Dunod, Paris, 159 p.

BILSBORROW E. (1990) : « *La démographie dans les modèles macro-économiques démographiques* » in **Bulletin démographique des Nations Unies**, N°26, Nations Unies, New York, pp. 50-111.

BLANCHET D. (1985) « *Croissance économique et démographique dans les pays en développement : indépendance ou interdépendance ?* » in **Population**, pp. 57-84:

- BLANCHET D. (1991) : « Estimer l'effet de la croissance démographique sur la croissance économique dans les pays en voie de développement : problèmes méthodologiques » in **Congrès et colloques, Conséquences de la croissance démographique rapide dans les pays en développement**, n°5, Edité par G. TAPINOS, BLANCHET D. et HORLACHER D.E., New York, Août 1988, pp. 57-84.
- BODIN J. (1576) : « Les six livres de la république » in VILQUIN E. (1996) : **Histoire de la pensée démographique**, Cours photocopié de DEMO 3315 1200, DUC UCL, Louvain-la-Neuve.
- BONGAARTS J. (2001) : **Household Size and Composition in the Developing World**, Population Council, New-York, 35 p.
- BOSERUP E. (1974) : **Environnement, population et technologie dans les sociétés primitives**, Annale 3, Mai/Juin, pp. 538-552.
- BOSERUP E. (1981) : **Population and Technological Change**, University of Chicago Press, Chicago.
- CAPENHOUDT (1995) : **Manuel de recherche en sciences sociales**, DUNOD, Paris, 287 p.
- CLARK C. (1967) : **Population Growth and Land Use**, Robert Mc House and Co. Ltd., The University Press, Glowgow.
- DELAGARDE J. (1983) : **Initiation à l'analyse des données**, Dunod, Paris.
- DSCN (1999) : **Annuaire statistique du Cameroun-1998**, Yaoundé, 267p.
- DSCN/UNICEF (1999) : **Tableau de bord social**, Yaoundé, 119 p.
- DUBOIS J.L (1994) : **Mesurer la pauvreté. Système d'information et cadre d'analyse**, Les Cahiers d'OSCISCA, Yaoundé, 33 p.
- DUBOIS J.L. ; ALOYSIUS A. (2001) : **L'évolution de la pauvreté au Cameroun : où en sommes-nous ?** (A paraître).
- DUMONT R. (1962) : **L'Afrique Noire est mal partie**, Edition du Seuil, Paris, 243 p.
- DUPREEL (1928) : « Deux essais sur le progrès », Deuxième partie, Fromont, in **Démographie économique** (1947).
- EBC/DSCN : (1983-84) : **Rapport de l'enquête budget consommation du Cameroun. Résultats.**
- ECAM/DSCN (1996) : **Méthodologie, travaux de terrain et exploitation. Approche opérationnelle d'évaluation des niveaux de vie**, Tomes 1et 2, vol 1, 44 p.
- ECAM/DSCN (1997) : **Conditions de vie des ménages au Cameroun en 1996. Distribution des revenus et consommation des ménages au Cameroun en 1996**, Yaoundé, 81 p.

EDS/MINPAT (1999) : **Enquête Démographique et de Santé – 1998**. Cameroun, Macro International, Maryland, 328 p.

ELA J.M. (1998) : « *Population, pauvreté et crise* » in GENDREAU F. (1998) : **Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud**, Actualité scientifique, Edition ESTEM AUPELF-UREF, p.p 17-84.

FENELON J.P. (1981) : **Qu'est-ce que l'analyse des données ?** Lefonen, Paris, 311 p.

FOURRIER C. (1829) : **Le nouveau monde industriel et sociétaire**.

GARENN M. (1981) : **La taille des ménages en Afrique tropicale**, document de travail n° 12, ORSTOM, Paris, 43 p.

GASTELLU J.M et DUBOIS J.L (1997) : « *En économie : l'unité retrouvée, la théorie revisitée* » in PILON M. et al. (1997) : **Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines**, ENSEA-ORSTOM-URD-CEPED, Paris, pp. 75-97.

GENDARME R. (1973) : **La pauvreté des nations**, Edition Cujas, (2^{ème} ed), 933 p.

GENDREAU F. (1993) : **La population de l'Afrique**, Karthala/Ceped, 463 p.

GERRY R. (1984) : **Poverty and population. Approches and Evidence**, ILO, Genève, 213 p.

GRAIS B. (1992) : **Méthodes statistiques**, (3^{ème} ed.), Dunod, Paris, 401 p.

GRJEBINE A. (1986) : **Théorie de la crise et politiques économiques**, Editions du Seuil, Paris, 409 p.

GROOTAERT, KAMBUR (1989) : **Analyse opérationnelle de la pauvreté et des dimensions sociales de l'ajustement. Méthodologie et propositions d'application au cas de la Côte d'Ivoire 1985-1988**, Document de travail n°1, Banque Mondiale, Washington.

HIRSCHMAN(1958) : **The Strategy of Economic Development**.

HUBERT GERARD (1995) : « *Pour une reconstruction sociologique des faits de population* » in PICHE V. et GERARD H. (1995) : **La sociologie de la population**, Presses Universitaires de Montréal, Québec, pp. 39-60.

IGUE (1979) : **Aspects du sous-développement – Actes du séminaire organisé par le Département de Géographie de l'Université Nationale du Bénin**, n° spécial, Cotonou, 207 p.

INACK INACK et al. (1992) : **Pauvreté et marché du travail au Cameroun : le cas de Yaoundé**, Institut International d'Etudes Sociales, Genève, 96 p.

KABORE (1995) : **Profil de pauvreté. Burkina Faso**, Eps.08, Collection Environnement et politiques sociales, Séries de documents de travail, Abidjan, 40p.

KARL MAX (1857) : « *Introduction générale à la critique de l'économie politique* » in NATIONS UNIES (1978) : **Causes et conséquences de l'évolution démographique. Nouveau Compendium des conclusions relatives à l'interaction des facteurs démographiques, économiques et sociaux**, Vol 1, New-York, 628 p.

KI-ZERBO (1996) : « *Population et développement endogène* », in **Intégrer population et développement. Chaire Quetelet 1990**, Institut de démographie-UCL, CIPED/CEPED, Academia/Harmattan, Louvain-la-Neuve, 1993, pp. 791-813.

KNODEL J. et al (1990) : « *Family Size and the Education of Children in the Context of Rapid Fertility Decline* » in **Population and Development Review**, vol 16, N°1, pp. 31-62.

LACHAUD J.P (1993) : **Analyse de la pauvreté, statistiques micro-économiques dans le contexte de l'ajustement structurel**, 98 p.

LACOSTE Y. (1965) : **Géographie du sous-développement**, Magellan, PUF 115 p.

LENGELLE M. (1956) : **La consommation**, Que sais-je ?, PUF, Paris, 126 P.

LOCOH T. (1988) : « *L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages* » in **Congrès africain de la population (1988)**, vol.2, UIESP, Dakar, pp. 5.2.17 – 5.2.40.

LORIAUX M. (1998) : « *Introduction : les systèmes bons à tout ou bons à rien ?* » in **Population et développement : une approche globale et systémique**, Academia/Bruyland/L'Harmattan Louvain-La-Neuve/Paris, p.p 22-81.

LYNG S.G (1991) : **Income Distribution, Poverty, and Consumer Preferences in Cameroon**, Cornell Food and Nutrition Policy Program, Washington D.C.

MALTHUS T. (1798) : **Essai sur le principe de population**, INED, 1980 (Trad. Par E. Vilquin).

MASON A. (1998) : « *Economic Growth and Demographic Change* » in LESTHAEGHE R. et al. (1988) : **Population and Development Review**, March, vol 14, number1, 224 p.

MELINGUI A. (1987) : **Géographie du Cameroun**, EDICEF, Paris, 119 p.

MERABET O. (2001) : **Analyse sectorielle de la pauvreté au Cameroun**, Working Paper, CCA-Cameroun (à paraître).

MORRIS David MORRIS (1979) : **Measuring the Condition of the World's Poor. The Physical Quality of Life Index**, Overseas Development Council, New-York, 176 p.

- MURAT A. (1967) : **Notions essentielles d'économie politique**, (2^{ème} ed), Sirey, Paris, 424 p.
- NATIONS UNIES (1978) : **Causes et conséquences de l'évolution démographique. Nouveau Compendium des conclusions relatives à l'interaction des facteurs démographiques, économiques et sociaux**, Vol 1, New-York, 628 p.
- NEGADI G. (1979) : **Pyramide des âges de la population du Cameroun au recensement de 1976 : analyse et ajustement**, Communication au colloque de démographie, Abidjan, 22-26 janvier 1979.
- NGABMEN H. (2000) : **Collecte des indicateurs urbains au Cameroun, Douala et Yaoundé**, Rapport provisoire, PNUD (A paraître).
- OBERAI A.S. (1991) : « *Croissance de la population urbaine, emploi et pauvreté dans les pays en développement : un cadre conceptuel pour l'analyse des politiques* » in TAPINOS, BLANCHET D. et HORLACHER D. (eds) : **Conséquences de la croissance démographique rapide dans les pays en développement**, Congrès et Colloques n°5, Paris, INED, pp. 177-203.
- OIT (1996) : **Objectifs par pays. République du Cameroun**, (à paraître).
- PERROUX F. (1944) : **Cours d'économie politique**, Tome 1, Paris, 306 p.
- PILON M. al. (1997) : **Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines**, ENSEA/INS/ORSTOM/URD, Paris, 408 p.
- PNUD (1989) : **Evaluation des dimensions sociales de l'ajustement structurel en Afrique subsaharienne, plan d'analyse du profil de pauvreté**, RAF/86/A/01/42, Programme Régional pour l'Afrique, 4^{ième} cycle, juillet 1989.
- PNUD (1996) : **Rapport sur le développement humain 1996**, Economica, Paris, 251 p.
- PNUD (1997) : **Manuel d'analyse de la pauvreté. Application au Bénin**, Université Nationale du Bénin/Université Laval, Québec, 370 p.
- PNUD (1998) : **Rapport sur le développement humain 1998**, Economica, Paris.
- PNUD (1999a) : **Rapport sur le développement humain 1998. La pauvreté au Cameroun**, Yaoundé, 100 p.
- PNUD (1999b) : **Coopération pour le développement. Cameroun. Rapport 1998**, Yaoundé, 174 p.
- PNUD (2000) : **Rapport mondial sur le développement humain. Droits de l'homme et développement humain**. De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 290 p.
- PROUDHON (1846) : « *Système de contradictions économiques ou philosophiques de la misère* ». In NATIONS UNIES (1978) : **Causes et conséquences de l'évolution démographique. Nouveau Compendium des conclusions relatives à**

l'interaction des facteurs démographiques, économiques et sociaux, Vol 1, New-York, 628 p.

RAVALLION M. (1992) : ***Poverty Comparison. A guide to Concepts and methods***, World Bank, LSMS Working papers n°88, Washington, 123 p.

ROGER G. et al. (1981) : ***Les structures par sexe et âge en Afrique***, Groupe de Démographie Africaine, IDP/INED/INSEE/MINCOOP/ORSTOM, Imprimerie Jouve, Paris, 556 p.

RWENGE M. (1999) : ***Changement social, structures familiales et fécondité en Afrique subsaharienne : le cas du Cameroun***, IFORD, Yaoundé, 269 p.

SALA-DIAKANDA (1979) : « Quelques données sur la structure et le type des ménages selon l'appartenance ethnique au Zaïre occidental in ***Working Paper***, n°69, 48 p.

SALA-DIAKANDA (1988) : « Problèmes conceptuels et pratiques liés aux informations disponibles sur la structure des ménages en Afrique ainsi qu'à son analyse », in ***Congrès africain de la population*** (1988), UIESP, vol.2, Dakar, p.p. 5.2.1 – 5.2.14.

SANDERSON et al. (1998) : « Pauvreté et comportement démographiques au Cameroun : A la recherche d'un indicateur de pauvreté » in GENDREAU F. (1998) : ***Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud***, Actualité scientifique, Edition ESTEM, AUPELF-UREF, p.p 149-202.

SANTOIR C. et BOPDA A. (1995) : ***Atlas régional Sud-Cameroun***, ORSTOM, Paris, 53 p.

SAUVY A. (1963) : ***Malthus et les deux Marx***, Paris, Denoël.

SAUVY A.(1966) : ***Théorie générale de la population***, Vol 2, PUF, Paris.

SEN A. (1987) : ***The Standard of Living***, The tonner Lectures, Clare Hall, 1985, Cambridge University Press, Cambridge, 125 p.

SIMON J. (1981) : ***The Ultimates Resources***, Princeton, New Jersey, Princeton University Press.

UNICEF (1987) : ***L'ajustement à visage humain : protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance***, Economica, Paris.

UNICEF/DSCN (1987) : ***Tableau de bord social***, Yaoundé, 119 p.

VERON J. (1998) : « Théorie reliant population, économie et société : du nouveau depuis Malthus ? » in LORRIAUX M. (ed) ***Population et développement : une approche globale et systémique***, Academia/l'Harmattan, Louvain-la-Neuve/Paris, pp. 375-390.

VIMARD P. (1987) : ***Structure des ménages en pays Baoulé***, n° 14, mai, ENSEA-ORSTOM, 40 p.

WAKAM J. (1994) : **De la pertinence des théories « économistes » de la fécondité dans le contexte socioculturel camerounais et Négro-africain**, Les Cahiers de l'IFORD, n°8, IFORD, Yaoundé, 527 p.

WAKAM J. (1997) : « *Différentiations socio-économiques, et structures familiales au Cameroun* » in PILON M. (1997) : **Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines**, CEPED, Paris, pp. 257-278.

WAKAM J. et al. (1998) : « *Pauvreté et structures familiales dans trois métropoles africaines : Yaoundé, Abidjan, Dakar* » in GENDREAU Francis (1998) : **Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud**, Actualité scientifique, Edition ESTEM, AUPELF-UREF, pp. 162-182.

WOLF SCOTT (1981) : **Concept and Measurement of Poverty**, UNRISD, Geneva, 62 p.

ANNEXE 1

**RESULTATS DE L'ANALYSE FACTORIELLE
DES CORRESPONDANCES MULTIPLES SUR LES
CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE**

```

*****
*
*  B I B L I O T H E Q U E   A D D A D
*
*      MICRO   (VERSION 89.1)
*
* 17/09/89
*
*      10-28-01  03:20:48
*
*****

```

A D D A D - 89 -

ANALYSE DES CORRESPONDANCES (AN CORR)
D'APRES : YAGOLNITZER ET TABET

INS. 1 - TITRE :

TITRE CARACTERISATION DES MENAGES;

INS. 2 - PARAM (PARAMETRES GENERAUX) : NI,NJ,NF,NI2,NJ2,LECIJ,STFI,STFJ

PARAM NI=661 NI2=0 NJ=19 NJ2=0 NF=3 LECIJ=1 STFI=0 STFJ=1;

INS. 3 - OPTIONS : IOUT,IMPVP,IMPF1,IMPFJ,NGR

OPTIONS IOUT=0 IMPVP=1 IMPF1=0 IMPFJ=1 NGR=3;

INS. 5 - GRAPHE (NGR DEMANDES DE GRAPHIQUES) : X,Y,GI,GJ,NCHAR,OPT,NPAGE,CADRE

GRAPHE X=1 Y=2 GI=0 GJ=1;

GRAPHE X=1 Y=3 GI=0 GJ=1;

GRAPHE X=2 Y=3 GI=0 GJ=1;

INS. 6 - LISTE (LECTURE DU TABLEAU DES DONNEES - A, F) :

LISTE IDEN (2,3)

MASC (6,1) FEM (8,1) AG1 (10,1) AG2 (12,1) AG3 (14,1) PRIM (16,1) SECO (18,1)
SUP (20,1) DUR1 (22,1) DUR2 (24,1) DUR3 (26,1) DUR4 (28,1) DUR5 (30,1)
PAUV (32,1) AISE (34,1) VUL (36,1)
CELI (38,1) MONO (40,1) POLY (42,1);

```

-----
NOMJ(J)!  MASC  FEM  AG1  AG2  AG3  PRIM  SECO  SUP  DUR1  DUR2  DUR3
-----
PJ(J) !   262   101   146   180   37   112   154   72   13   66   124  2153
-----

```

```

-----
NOMJ(J)!  DUR4  DUR5  PAUV  AISE  VUL  CELI  MONO  POLY
-----
PJ(J) !    44   116   52   184   127  160   197    6  2153
-----

```

1
TABLEAU DES VALEURS PROPRES ET DES VECTEURS PROPRES

```

-----
NUMERO ! VAL PROPRE 1 ! VAL PROPRE 2 ! VAL PROPRE 3 ! VAL PROPRE 4 !
-----
!      1.00000 !      .31647 !      .27451 !      .21572 !
-----
OBJET 1!  -.34884 !      .20180 !     -.27168 !      .10696 !
OBJET 2!  -.21659 !     -.31906 !      .45095 !     -.18581 !
OBJET 3!  -.26041 !     -.28807 !     -.08228 !      .19403 !
OBJET 4!  -.28914 !      .13191 !     -.06344 !     -.03997 !
OBJET 5!  -.13109 !      .29114 !      .32547 !     -.31963 !
OBJET 6!  -.22808 !      .24368 !      .25345 !      .00605 !
OBJET 7!  -.26745 !     -.17484 !     -.01528 !      .37751 !
OBJET 8!  -.18287 !     -.08353 !     -.37297 !     -.47949 !
OBJET 9!  -.07771 !      .05379 !      .13858 !      .18618 !
OBJET 10! -.17509 !     -.16720 !     -.02052 !      .20511 !
OBJET 11! -.23999 !     -.17106 !     -.13863 !     -.07743 !
OBJET 12! -.14296 !     -.11757 !     -.08670 !      .10336 !
OBJET 13! -.23212 !      .36294 !      .17829 !     -.21327 !
OBJET 14! -.15541 !      .27924 !      .12645 !      .05680 !
OBJET 15! -.29234 !     -.18057 !     -.19107 !     -.34458 !
OBJET 16! -.24287 !      .04398 !      .16101 !      .36635 !
OBJET 17! -.27261 !     -.35870 !      .34905 !     -.13876 !
OBJET 18! -.30249 !      .29096 !     -.32761 !      .09239 !
OBJET 19! -.05279 !      .20954 !      .12963 !      .13160 !
-----

```

1

ANNEXE 2

**RESULTATS DE L'ANALYSE FACTORIELLE
DES CORRESPONDANCES MULTIPLES
SUR LES CARACTERISTIQUES DES MENAGES**

```

.....
*
* B I B L I O T H E Q U E   A D D A D
*
*       MICRO   (VERSION 89.1)
*
* 17/09/89
*
*       10-28-01  02:15:37
*
.....

```

A D D A D - 89 -

ANALYSE DES CORRESPONDANCES (ANCOOR)
D'APRES : YAGOLNITZER ET TABET

- INS. 1 - TITRE :
TITRE CARACTERISATION DES MENAGES;
- INS. 2 - PARAM (PARAMETRES GENERAUX) : NI,NJ,NF,NI2,NJ2,LECIJ,STFI,STFJ
PARAM NI=661 NI2=0 NJ=13 NJ2=0 NF=3 LECIJ=1 STFI=0 STFJ=1;
- INS. 3 - OPTIONS : IOUT,IMPVP,IMPFI,IMPFJ,NGR
OPTIONS IOUT=0 IMPVP=1 IMPFI=0 IMPFJ=1 NGR=3;
- INS. 5 - GRAPHE (NGR DEMANDES DE GRAPHIQUES) : X,Y,GI,GJ,NCHAR,OPT,NPAGE,CADRE
GRAPHE X=1 Y=2 GI=0 GJ=1;
GRAPHE X=1 Y=3 GI=0 GJ=1;
GRAPHE X=2 Y=3 GI=0 GJ=1;
- INS. 6 - LISTE (LECTURE DU TABLEAU DES DONNEES - A,F) :
LISTE IDEN (2,3)

TAL1 (6,1) TAL2 (8,1) TAL3 (10,1) PAUV (12,1) AISE (14,1) VUL (16,1)
LOG1 (18,1) LOG2 (20,1) LOG3 (22,1) LOG4 (24,1) CASE (26,1) MAIS (28,1)
VILA (30,1);

```

-----
NOMJ(J)!  TAL1  TAL2  TAL3  PAUV  AISE  VUL  LOG1  LOG2  LOG3  LOG4  CASE
-----
PJ(J)  !   156   173   34    52   184   127   120   181   42   20    79  1452
-----

```

```

-----
NOMJ(J)!  MAIS  VILA
-----
PJ(J)  !   263   21  1452
-----

```

1
TABLEAU DES VALEURS PROPRES ET DES VECTEURS PROPRES

```

-----
NUMERO ! VAL PROPRE 1 ! VAL PROPRE 2 ! VAL PROPRE 3 ! VAL PROPRE 4 !
-----
!      !  1.00000 !      .45983 !      .34742 !      .27828 !
-----
OBJET 1!  -.32778 !      .36873 !     -.10695 !      .08933 !
OBJET 2!  -.34518 !     -.17806 !     -.11198 !     -.19369 !
OBJET 3!  -.15302 !     -.38819 !     -.02352 !      .24556 !
OBJET 4!  -.18924 !     -.30462 !     -.14348 !      .43458 !
OBJET 5!  -.35598 !     -.27064 !     -.27824 !     -.16789 !
OBJET 6!  -.29575 !     -.13084 !     -.24309 !     -.48016 !
OBJET 7!  -.28748 !     -.43066 !      .08925 !      .08131 !
OBJET 8!  -.35307 !     -.29054 !     -.16201 !     -.26490 !
OBJET 9!  -.17008 !      .07525 !     -.17103 !     -.56289 !
OBJET 10! -.11736 !      .07180 !      .51661 !     -.18037 !
OBJET 11! -.23325 !     -.41093 !      .01600 !     -.12097 !
OBJET 12! -.42559 !      .22059 !     -.19802 !      .07270 !
OBJET 13! -.12026 !      .01637 !      .66974 !     -.02264 !
-----

```

1
LES VALEURS PROPRES VAL(1)= 1.00000

```

-----
!NUM ! VAL PROPRE ! POURC. ! CUMUL !VARIAT.!! HISTOGRAMME DES VALEURS PROPRES
-----
! 2 ! .45983 ! 20.437! 20.437!*****!*****!*****!
! 3 ! .34742 ! 15.441! 35.878! 4.996!*****!*****!
! 4 ! .27828 ! 12.368! 48.246! 3.073!*****!
! 5 ! .25097 ! 11.154! 59.400! 1.214!*****!
! 6 ! .23623 ! 10.499! 69.899! .655!*****!
! 7 ! .22903 ! 10.179! 80.078! .320!*****!
! 8 ! .18041 ! 8.018! 88.096! 2.161!*****!
! 9 ! .14925 ! 6.633! 94.729! 1.385!*****!
! 10 ! .11859 ! 5.271!100.000! 1.363!*****!
! 11 ! .00000 ! .000!100.000! 5.271!
! 12 ! .00000 ! .000!100.000! .000!
! 13 ! .00000 ! .000!100.000! .000!
-----

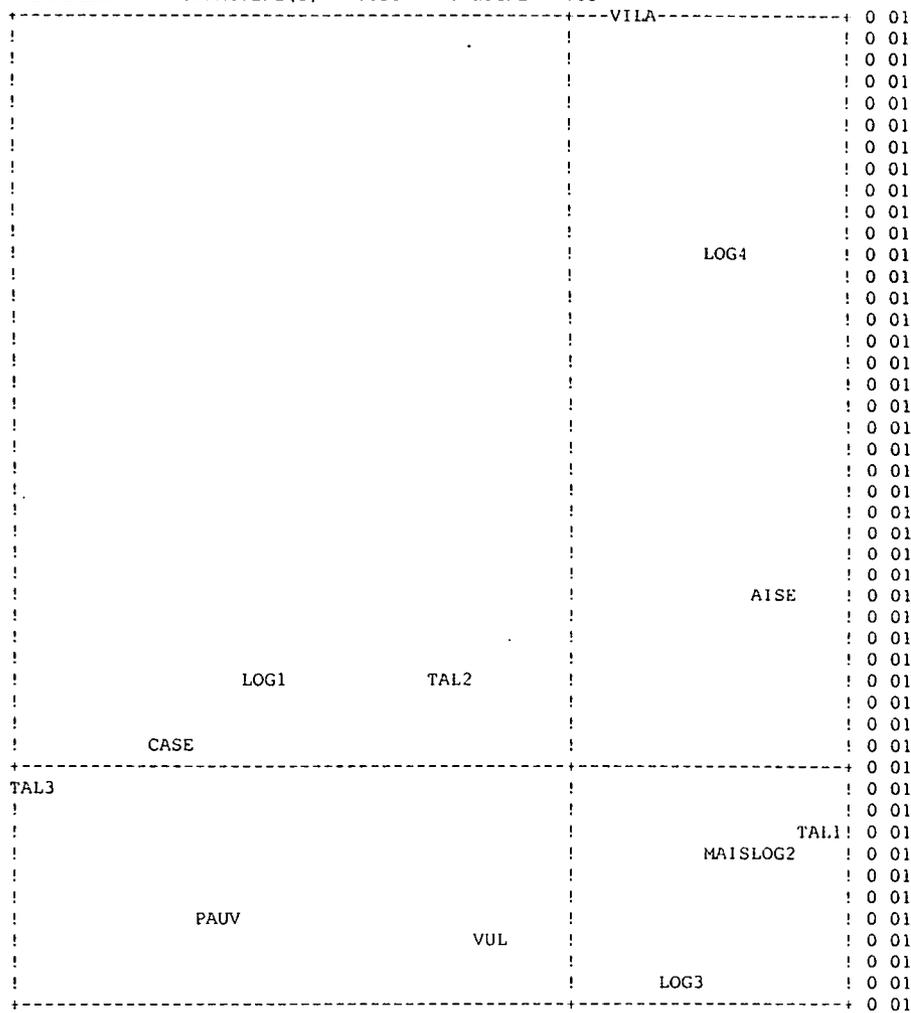
```

! J1 !	QLT	POID	INR!	1#F	COR	CTR!	2#F	COR	CTR!	3#F	COR	CTR!		
1!	TAL1!	482	107	63!	763	439	136!	-192	28	11!	144	16	8!	
2!	TAL2!	224	119	58!	-350	111	32!	191	33	13!	-296	80	38!	
3!	TAL3!	381	23	101!	-1720	306	151!	-91	1	1!	847	74	60!	
4!	PAUV!	478	36	95!	-1092	199	93!	-447	33	21!	1211	245	189!	
5!	AISE!	555	127	55!	516	273	73!	461	218	77!	249	64	28!	
6!	VUL !	569	87	72!	-300	48	17!	-484	126	59!	-856	395	231!	
7!	LOG1!	537	83	74!	-1016	510	185!	183	17	8!	149	11	7!	
8!	LOG2!	538	125	56!	558	310	84!	-270	73	26!	396	156	70!	
9!	LOG3!	457	29	98!	300	12	6!	-593	46	29!	-1746	399	317!	
10!	LOG4!	441	14	105!	415	10	5!	2595	393	267!	-811	38	33!	
11!	CASE!	418	54	87!	-1195	397	169!	40	0	0!	-274	21	15!	
12!	MAIS!	544	181	31!	351	325	49!	-274	198	39!	90	21	5!	
13!	VILA!	663	14	105!	92	1	0!	3283	662	449!	-99	1	1!	
				1000!				1000!				1000!		

AXE HORIZONTAL(1)--AXE VERTICAL(2)--TITRE:CARACTERISATION DES MENAGES

NOMBRE DE POINTS : 13

==ECHELLE : 4 CARACTERE(S) = .138 1 LIGNE = .057



ANNEXE 3

**RESULTATS DE L'ANALYSE FACTORIELLE
DES CORRESPONDANCES SIMPLES
SUR LA STRUCTURE DES MENAGES**

```

.....
.
. BIBLIOTHEQUE ADDAD .
.
. MICRO (VERSION 89.1) .
.
. 17/09/89
. 10-28-01 02:44:45 .
.....

```

ADDAD - 89 -

ANALYSE DES CORRESPONDANCES (ANCORR)
D'APRES : YAGOLNITZER ET TABET

INS. 1 - TITRE :

TITRE CARACTERISATION DES MENAGES;

INS. 2 - PARAM (PARAMETRES GENERAUX) : NI,NJ,NF,NI2,NJ2,LECIJ,STFI,STFJ
PARAM NI=661 NI2=0 NJ=9 NJ2=0 NF=3 LECIJ=1 STFI=0 STFJ=1;

INS. 3 - OPTIONS : IOUT,IMPVP,IMPFI,IMPFIJ,NGR
OPTIONS IOUT=0 IMPVP=1 IMPFI=0 IMPFIJ=1 NGR=3;

INS. 5 - GRAPHE (NGR DEMANDES DE GRAPHIQUES) : X,Y,GI,GJ,NCHAR,OPT,NPAGE,CADRE
GRAPHE X=1 Y=2 GI=0 GJ=1;
GRAPHE X=1 Y=3 GI=0 GJ=1;
GRAPHE X=2 Y=3 GI=0 GJ=1;

INS. 6 - LISTE (LECTURE DU TABLEAU DES DONNEES - A,F) :
LISTE IDEN (2,3)

PAUV (6,1) AISE (8,1) VUL (10,1)
TYP1 (12,1) TYP2 (14,1) TYP3 (16,1) TYP4 (18,1) TYP5 (20,1) TYP6 (22,1);

```

-----
NOMJ(J)! PAUV AISE VUL TYP1 TYP2 TYP3 TYP4 TYP5 TYP6
-----
PJ(J) ! 52 184 127 49 24 49 74 101 66 726
-----

```

1
TABLEAU DES VALEURS PROPRES ET DES VECTEURS PROPRES

```

-----
NUMERO ! VAL PROPRE 1 ! VAL PROPRE 2 ! VAL PROPRE 3 ! VAL PROPRE 4 !
-----
! 1.00000 ! .63462 ! .54146 ! .50000 !
-----
OBJET 1! -.26763 ! .37152 ! .53884 ! .00000 !
OBJET 2! -.50343 ! -.48886 ! .08702 ! .00000 !
OBJET 3! -.41825 ! .35070 ! -.44953 ! .00000 !
OBJET 4! -.25979 ! -.49857 ! -.21828 ! -.25915 !
OBJET 5! -.18182 ! .15439 ! -.48436 ! .64321 !
OBJET 6! -.25979 ! .30073 ! -.23411 ! -.65410 !
OBJET 7! -.31926 ! .08510 ! .06194 ! -.05690 !
OBJET 8! -.37299 ! .22031 ! .36095 ! .18153 !
OBJET 9! -.30151 ! -.28528 ! .16977 ! .23470 !
-----

```

1
LES VALEURS PROPRES VAL(1)= 1.00000

```

-----
! NUM ! VAL PROPRE ! POURC. ! CUMUL ! VARIAT. ! HISTOGRAMME DES VALEURS PROPRES
-----
! 2 ! .63462 ! 18.132 ! 18.132 ! ***** !
! 3 ! .54146 ! 15.470 ! 33.602 ! 2.662 !
! 4 ! .50000 ! 14.286 ! 47.888 ! 1.185 !
! 5 ! .50000 ! 14.286 ! 62.174 ! .000 !
! 6 ! .50000 ! 14.286 ! 76.459 ! .000 !
! 7 ! .45854 ! 13.101 ! 89.560 ! 1.185 !
! 8 ! .36538 ! 10.440 ! 100.000 ! 2.662 !
! 9 ! .00000 ! .000 ! 100.000 ! 10.439 !
-----

```

```

-----
! J1 ! QLT POID INR ! 1#F COR CTR ! 2#F COR CTR ! 3#F COR CTR !
-----
1!PAUV! 571 72 122! 1106 204 138! 1482 367 290! 0 0 0!
2!AISE! 632 253 70! -774 615 239! 127 17 8! 0 0 0!
3!VUL ! 577 175 93! 668 240 123! -791 337 202! 0 0 0!
4!TYP1! 502 67 124! -1529 365 249! -618 60 48! -705 78 67!
5!TYP2! 747 33 133! 676 32 24! -1960 272 235! 2501 443 414!
6!TYP3! 696 67 124! 922 133 90! -663 69 55! -1780 495 426!
7!TYP4! 21 102 114! 212 12 7! 143 5 4! -126 4 3!
8!TYP5! 326 139 103! 471 85 49! 712 195 130! 344 46 33!
9!TYP6! 232 91 117! -754 126 81! 414 38 29! 550 67 55!
-----
! ! 1000! 1000! 1000! 1000!
-----

```


ANNEXE 4**EXPLICATIONS MATHÉMATIQUES
DE LA RÉGRESSION LOGISTIQUE**

La **régression logistique** est une méthode qui met en commun une variable dépendante qualitative dichotomique et une variable indépendante qui peut être qualitative ou quantitative. La méthode de régression logistique présente l'avantage de fournir l'effet des variables indépendantes. Elle permet d'estimer le risque relatif pour un individu de subir l'événement étudié en raison de son appartenance à un groupe donné par rapport à un autre faisant partie d'un autre groupe. Les "Odds ratios" ou rapport de cote sont les mesures d'association correspondant au risque ou à l'exposition au phénomène dont rend compte la variable dépendante. Pour mesurer la force de détermination d'une régression logistique, il faut connaître dans quelle mesure la variable dépendante étudiée se trouve expliquée dans l'ensemble des caractères indépendants pris en compte. La statistique R^2 permet d'approcher cette mesure de la variance. En analyse de régression multiple classique, l'accroissement de la statistique de R^2 quand une nouvelle variable est ajoutée dans le modèle indique l'information additionnelle apportée par cette nouvelle variable. Par analogie avec l'augmentation du R^2 , la décroissance du likelihood-ratio statistic (rapport de vraisemblance) quand on ajoute une nouvelle variable dans le modèle de départ signale leur contribution dans le modèle. La différence du pseudo R^2 entre deux modèles H1 et H2 fournit la contribution de la variable supplémentaire ou l'information additionnelle apportée par le modèle H2.

Nous distinguons la régression logistique bivariée de la régression logistique multivariée. La première donne les effets bruts des variables explicatives prises isolément. L'interprétation se fait par rapport à une modalité de référence préalablement choisie. La régression logistique multivariée quant à elle obéit aux principes suivants :

Soit une variable dépendante Y à expliquer par k variables indépendantes (X_1, X_2, \dots, X_k). Soit P la probabilité pour que Y se réalise ($Y=1$). On peut calculer une statistique appelée "odd ratio" (θ) ou rapport de côte tel

$$\text{que : } \theta(Y=1) = \frac{P}{1-P} .$$

La linéarisation de θ s'obtient en prenant son logarithme népérien :

$$l_n(\theta) = l_n\left[\frac{P}{1-P}\right] = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_k X_k$$

$\Rightarrow \theta = \exp(\beta + \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_k X_k)$. En posant $V = l_n(\theta)$, on obtient

$$\text{Exp}(V) = \theta = \frac{P}{1-P} \quad \Rightarrow \dots (1-P)\text{exp}(V) = P$$

$$\Rightarrow \text{Exp}(V) - P[\text{exp}(V) + 1] = 0 \quad \Rightarrow \quad P = \frac{\text{Exp}(V)}{\text{exp}(V) + 1}$$